



Gerstheim Info

Décembre 2025

N°99

Au coeur du Rhin



*Bretzels d'or
Ruban du patrimoine*
p.5

Journée de prévention
p.6

Plan de Gerstheim
p.24-25



RETROSPECTIVE



Soirée Stand-up - 4 octobre - Cercle Saint-Denis



Soirée solidaire au profit de l'Association Parkinson - 18 octobre



Halloween à l'Eveil - Cercle Saint-Denis



La nouvelle fresque sur le thème des contes à l'école élémentaire



Requiem du Duruflé- 9 novembre - Les amis de l'Orgue Kern



CMJ - Commémoration du 11 novembre



Exposition de l'aviculture - 15 et 16 novembre



Exposition de l'aviculture - 15 et 16 novembre

Le mot du Maire



Chères Gerstheimois, chers Gerstheimois,

À l'heure où s'achève une nouvelle année, je souhaite exprimer toute ma gratitude envers celles et ceux qui, par leur engagement quotidien, contribuent à la vitalité et à la cohésion de notre commune. L'année 2025 a été marquée par des moments significatifs, dont chacun témoigne de la richesse collective qui caractérise Gerstheim.

Deux distinctions sont venues reconnaître la valeur de notre patrimoine et la qualité du travail accompli : le Bretzel d'Or, récompensant la mise en lumière de la collection Henri Loux et le Prix Départemental des Rubans du Patrimoine, saluant la réhabilitation du moulin en médiathèque et pôle linguistique. Ces marques de reconnaissance honorent autant les équipes mobilisées que l'attachement profond des Gerstheimois à leur histoire et à leur culture.

Les mois écoulés ont également été rythmés par de nombreuses initiatives qui ont renforcé la vie de notre commune : activités menées auprès de la jeunesse, actions de sensibilisation, améliorations apportées dans la cour du groupe scolaire Les Cigognes, engagements associatifs et élans solidaires. Ces contributions, chacune à leur manière, nourrissent le lien social et participent à l'harmonie de notre village.

Comme le veut la tradition, nous concluons l'année par le repas de Noël de nos seniors, un moment de convivialité et de respect, toujours très attendu. Ce repas sera, comme chaque année, servi par l'ensemble des conseillers municipaux, attachés à partager ce temps privilégié auprès de nos aînés.

Au seuil de la nouvelle année, nous aurons également le plaisir de nous réunir. Je vous invite à participer à la cérémonie des vœux de la commune, le dimanche 4 janvier 2026 à 17h, à la Salle des Fêtes. Nous aurons ainsi l'occasion de partager un moment chaleureux autour d'une galette des rois, fidèle à l'esprit de simplicité et de convivialité qui nous rassemble.

Je tiens enfin à saluer le travail des services municipaux, dont l'engagement constant garantit la continuité et la qualité du service public au bénéfice de l'ensemble des habitants. Leur sens du devoir et leur disponibilité constituent un pilier essentiel de la vie communale.

En cette période de fêtes, je vous adresse mes vœux les plus sincères. Puisse cette fin d'année vous apporter sérénité, chaleur et moments précieux auprès de vos proches. Que l'année à venir soit porteuse d'espérance, de santé et d'épanouissement.

Bien à vous,
Votre Maire, Julien Kogler,
Vice-Président de la Communauté
de Communes du Canton d'Erstein



Sommaire

- Rétrospective p. 2
- Vie Municipale p. 5-8
- Environnement p. 9
- Intercommunalité p. 10
- CEA p. 11
- Manifestations p. 12-16
- Carnet p. 17
- Jeunesse p. 18-22
- Seniors p. 23 et 26
- Plan communal p. 24-25
- Espace d'expression p. 27
- Vos élus délibèrent p. 28-38
- Vie Paroissiale p. 39-40
- Vie Associative p. 41-48

Mairie de Gerstheim

1 Rue Reuchlin
67150 Gerstheim
03 88 98 30 20
www.gerstheim.fr

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi au vendredi :
8h-12h et 14h-18h

Mardi : 8h-12h

Retrouvez-nous aussi sur city all, Facebook
et Instagram : @VilledeGerstheim



Liste électorale



Les inscriptions sur les listes électorales sont ouvertes

- jusqu'au 4 février en ligne :

www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396

- jusqu'au 6 février en inscription directement en mairie :

munit d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

(quittance de loyer, avis d'imposition, facture électricité ou gaz)

Recensement de la population

Du 16 janvier au 15 février, le recensement de la population sera mené sur l'ensemble du ban communal de Gerstheim.

Cette démarche nationale repose sur un contact de proximité. Nos agents recenseurs viendront à votre rencontre afin de remettre les documents nécessaires et de répondre à vos éventuelles questions.

Afin que chacun puisse les reconnaître facilement, voici les agents recenseurs mandatés par la commune pour cette édition 2026 :

Chacun d'eux sera muni d'une carte officielle.

Nous vous remercions de leur réserver un accueil bienveillant.



Jacquie Ritt



Michel Desricourt



Maxime Mermet

Leur mission est essentielle pour permettre à la commune d'adapter ses services, ses équipements et ses projets aux besoins réels de la population.



Patricia Ruffenach



Eliane Gabilly



Abdel Bahloul

Rassurez-vous :

le questionnaire est simple, confidentiel et ne demande que quelques minutes.

Merci à toutes et tous !

Nous distribuerons le prochain Gerstheim Info le 7 mars 2026. Si vous souhaitez faire paraître un article, veuillez nous faire parvenir vos éléments le 17 janvier au plus tard à mairie@gerstheim.fr

Directeur de publication :
Julien Kogler

Comité de rédaction :
Joëlle Wohlschlegel, Sébastien Schueber, Audrey Frindel, Sabrina Gadais, Cathy Schwebel

Conception et mise en page :
Anne-Sandrine Kimmenauer

Crédits photos :
Didier Hamonier, Gilles Gay, Cathy Schwebel, Bruno Scheibel, Rémy Klipfel, Philippe Weber, Stéphane Schneider, Alain Scheideker, CCCE

Impression :
Imprimerie Kocher Rosheim

Bretzels d'Or 2025



Le 26 octobre dernier, au château des Rohan à Saverne, la commune de Gerstheim s'est vu décerner le 2^{ème} Prix du Trophée Jean-Marc Schaffner lors de la cérémonie des Bretzels d'Or 2025, qui récompense celles et ceux œuvrant à la préservation du patrimoine alsacien.

Cette distinction vient saluer la valorisation de la collection Henri Loux, un ensemble unique de plus de 850 pièces de vaisselle, dessins et illustrations de l'artiste à l'origine du célèbre service Obernai.

Initiée sous la mandature de M^{me} Laurence Muller-Bronn, aujourd'hui sénatrice du Bas-Rhin,

et poursuivie par l'équipe municipale actuelle, cette démarche témoigne d'un engagement fort pour la culture locale.



Grâce au soutien de la DRAC, des musées alsaciens et de l'association Les Amis de Henri Loux, la commune a su faire de cette collection un espace muséal vivant, accessible à tous.

Le maire de Gerstheim, Julien Kogler, a salué «une belle récompense collective pour tous ceux qui font vivre le patrimoine au quotidien».

Le saviez-vous ?



Le Bretzel d'Or distingue chaque année des initiatives valorisant la culture et les traditions d'Alsace.

Le service Obernai, créé par Henri Loux au début du XX^e siècle, est aujourd'hui l'un des modèles de vaisselle alsacienne les plus connus au monde.

Gerstheim conserve l'une des collections les plus complètes dédiées à cet artiste emblématique.

Ruban du Patrimoine 2025

Gerstheim primée aux Rubans du Patrimoine 2025

La commune a eu l'honorable plaisir de recevoir le Prix Départemental des Rubans du Patrimoine 2025, une distinction remise lors du 5^{ème} Salon des Communes et Intercommunalités du Bas-Rhin.

Ce prix prestigieux vient saluer la réhabilitation du moulin, aujourd'hui devenu à la fois une médiathèque moderne et un pôle linguistique dédié à la langue régionale d'Alsace et au multilinguisme. Un projet qui conjugue mémoire, culture et avenir, tout ce que nous souhaitons offrir à nos habitants.



Le concours des Rubans du Patrimoine est organisé par la Fédération Française du Bâtiment, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, la Caisse d'Épargne Grand Est Europe, l'Association des Maires de France et le Groupement des Monuments Historiques.



Un immense merci à toutes celles et ceux, élus, entreprises, bénévoles et habitants, qui ont contribué à cette belle réussite. Ensemble, continuons à faire vivre et rayonner notre patrimoine.





Journée de Prévention

La commune de Gerstheim a organisé le 17 octobre 2025, au gymnase, une journée de prévention à destination des élèves de l'école élémentaire et des collégiens.

Les élèves ont participé durant la journée selon un planning établi avec 17 ateliers tenus par les 32 bénévoles partenaires.

Les thèmes abordés concernaient la prévention routière, le test choc pédagogique qui montre l'importance du port

de la ceinture de sécurité, les risques liés aux drogues, à l'alcool, au tabac et les conséquences sur les maladies cardiovasculaires.

L'atelier "savoir rouler à vélo" était animé par la police municipale et la vérification des vélos par VéloDOM de Gerstheim.

L'animation jeunesse a également animé plusieurs ateliers sur le harcèlement et la gendarmerie du Bas-Rhin a abordé les risques de l'usage du numérique et des réseaux sociaux. Les pompiers de Gerstheim et leurs collègues du SIS67 ont également animé un atelier autour de l'étang avec une démonstration des plongeurs pour sensibiliser nos jeunes au risque de noyade.

Et quand la prévention ne suffit plus et que l'accident survient les pompiers ont présenté les bons gestes à adopter, avec l'utilisation du défibrillateur pédagogique. (Pour rappel : un défibrillateur est accessible devant la maison de retraite - voir le plan de Gerstheim).



L'ensemble de cette journée de prévention d'un coût de 3029,79 € a été financé à hauteur de 1500 € par le «plan départemental d'actions de sécurité routière 2025» de la préfecture du Bas-Rhin et le restant à charge de la commune de Gerstheim.

M. Michel Robquin, Sous-Préfet de Sélestat-Erstein s'est personnellement déplacé au vu de l'ampleur de l'action menée, il a également pu tester certains ateliers.

La commission en charge de la journée de prévention sous la présidence de Sébastien Schueber, adjoint au maire délégué à la sécurité routière, remercie l'ensemble des bénévoles et les partenaires ci-dessous pour leurs contributions à la réussite de cette journée :

L'animation jeunesse de Gerstheim, Rhinau et Benfeld, l'Association de Cardiologie d'Alsace, l'Association nationale Prévention-MAIF antenne 67 Strasbourg, la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace, la FFMC67 - Fédération des motards en colère du Bas-Rhin, la Gendarmerie du Bas-Rhin, la GMF, la Ligue contre le cancer, la Police municipale d'Erstein, les Pompiers de Gerstheim, la Préfecture du Bas-Rhin, le SIS 67, la société Vanberg et la société VéloDOM de Gerstheim.

Ainsi que les élèves et leurs professeurs, les accompagnants pour leurs implications et l'intérêt de la sécurité de tous.

Les membres de la commission :

Murielle Hoenen, Nadine Lehmann, Stéphane Schneider, Pascal Grimm, Sébastien Schueber.



Dispositif de sécurité

Un petit coup de pouce pour une grande sécurité : la commune équipe ses jeunes élèves



Toujours soucieuse de veiller à la sécurité de nos jeunes Gerstheimois, la commune a souhaité offrir à l'ensemble des élèves du collège et de l'école primaire un kit bien utile pour leurs trajets du quotidien. À l'âge où l'on se déplace beaucoup à pied ou à vélo, être bien visible n'est pas un détail... c'est essentiel.

Chaque élève a donc reçu une tirette réfléchissante à fixer sur sa veste ou son sac à dos. Un accessoire simple, léger, mais terriblement efficace pour être repéré dès la tombée du jour. Parce qu'un petit reflet bien placé peut parfois éviter un grand danger.

Par ailleurs, certains élèves bénéficieront également de bracelets réfléchissants de maintien du pantalon, fournis en complément par la Sécurité routière. Elle a également remis des tracts de bonne conduite, ainsi que divers documents pédagogiques.

Des outils précieux pour rappeler quelques règles indispensables : rester attentif, regarder avant de traverser, se signaler, et adopter des comportements responsables à tout âge.

Par ce geste, la commune souhaite encourager les bons réflexes et rappeler que la sécurité de nos jeunes est l'affaire de tous. Alors oui, ce sont de petits objets mais ils contribuent à de grands apprentissages.



15 SAMU Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.	17 POLICE SECOURS Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.	18 SAPEURS-POMPIERS Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.
112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.	LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE GRATUITS ET JOIGNABLES 7 J/7 ET 24H/24 FÉDÉRATION NAUJAC-GERSTHEIM SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS	114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES Accessible par visioconférence, chat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "urgence 114" disponible sur iOS et Android.
3117 Pour signaler par téléphone une situation suspecte, dangereuse ou d'agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.	3919 Chantage, humiliation, injures, stups... Les victimes victimes de violence peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.	119 Numéro d'urgence dédié aux enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologiques.
31 117 Pour signaler par SMS une situation suspecte, dangereuse ou d'agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.	115 Numéro de SAMU Social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.	116 000 Numéro d'urgence en cas de disparition d'enfants. Il s'agit pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.

Travaux de la cour de l'école élémentaire

Depuis un an, le groupe scolaire de Gerstheim réfléchit avec enthousiasme à la transformation de la cour de l'école élémentaire. Les élus, l'équipe éducative et la directrice du groupe scolaire unissent leurs idées et leurs énergies pour offrir aux enfants un espace plus vert, plus vivant et pleinement adapté à leurs besoins.

Les travaux ont débuté et de belles nouveautés ont déjà vu le jour :

- un parcours de motricité pour inviter les enfants à bouger et à s'amuser ;
- un coin calme et ombragé, aménagé avec des tables, une cabane à livres et à jeux de société ;
- des gradins en bois, parfaits pour organiser des activités en extérieur et encourager l'école au grand air.

Pour mieux faire face aux fortes chaleurs, deux voiles d'ombrage ont été installées. Elles permettent aux enfants de jouer à l'abri du soleil tout en contribuant à rafraîchir les salles de classe du rez-de-chaussée, soit plus de 200 m².



Elles pourront également servir de préau lors des petites pluies.

Dans un souci de végétalisation, deux arbres en mauvais état ont été remplacés et trois nouveaux arbres ont déjà été plantés, apportant une touche de verdure supplémentaire à la cour.

Des bancs seront également installés autour de ces arbres pour créer de nouveaux espaces de détente pour le plus grand plaisir des élèves.

Parmi les nouveaux aménagements, un terrain de sport synthétique sera créé. Équipé de buts de football et de paniers de basket, il offrira dès le printemps un espace idéal pour que les élèves puissent se dépenser, jouer ensemble et développer leur esprit d'équipe.

Une table de tennis de table complètera également ces installations, invitant les enfants à partager des moments conviviaux et à découvrir de nouvelles activités sportives.



Coût travaux : 150.000 € TTC

La Sainte-Catherine



Le samedi 22 novembre, nous avons eu à Gerstheim le grand plaisir d'accueillir la Collectivité Européenne d'Alsace pour remettre les prix du jeu-concours «Arbres de la Sainte-Catherine» pour le Centre Alsace. Cette année nous avons compté 53 heureux gagnants. Ce concours était organisé par la CEA, en partenariat avec la Fédération des Arboriculteurs du Bas-Rhin et, bien sûr, avec l'Association des Arboriculteurs de notre commune.

La Collectivité Européenne d'Alsace a généreusement offert 10 arbres fruitiers à la Commune ainsi que 10 arbres fruitiers à l'Association des Arboriculteurs de Gerstheim.

Nous les remercions très chaleureusement pour leur engagement en faveur de la nature et du patrimoine arboricole.

Cette remise de prix fut également l'occasion de présenter les toutes dernières nouveautés de la cour de l'école élémentaire.

Un arbre a été symboliquement planté dans la cour par les délégués de classe en présence de M. le Maire Julien Kogler accompagné de M. Pierre Bihl et M. Denis Schultz, Conseillers d'Alsace de la CEAet de M^{me} Christine Crusot, Directrice du Groupe Scolaire. Un moment convivial, familial et chaleureux, qui a permis de mettre à l'honneur le remarquable travail accompli pour améliorer notre cadre de vie et renforcer notre lien avec la nature.



Utilitaire électrique

La commune franchit une nouvelle étape dans sa transition écologique avec l'arrivée de son tout nouvel utilitaire 100 % électrique ET-LANDER d'ETESIA. Compact, robuste et fabriqué en Alsace, ce véhicule tout-terrain offre à nos agents des espaces verts, une mobilité propre, silencieuse et parfaitement adaptée aux missions du quotidien.

Son autonomie confortable et ses équipements pratiques, comme le convertisseur 230 V embarqué, en font un véritable allié sur le terrain.

Et ce n'est pas tout ! Pour préparer au mieux l'entretien de nos plantations en période estivale, la commune s'équipe également d'une citerne d'arrosage avec pompe électrique.

Une solution moderne et efficace, qui permettra d'arroser nos végétaux en pleine chaleur tout en limitant fortement les nuisances sonores et environnementales.

Une avancée concrète pour un cadre de vie plus agréable et plus durable !





La Médiathèque

La médiathèque a 1 an !

Depuis son ouverture, le 22 octobre 2024, 783 personnes se sont inscrites et nous avons réalisé 29395 prêts de documents (romans, BD, mangas, jeux de société, DVD, livres documentaires...).

La médiathèque est ouverte à TOUS. Son entrée est LIBRE et GRATUITE.

Alors n'hésitez pas à venir la découvrir ou la faire visiter à vos proches !

Nous espérons vous

accueillir encore plus nombreux en 2026 !



Agenda des animations de décembre à mars

Toutes les animations sont gratuites, pensez à vous inscrire ! *

Mercredi 17 décembre à 16h - Spectacle Un Noël sur les toits par la Compagnie Papier Plum' C'est la nuit de Noël : le père Noël fait sa longue tournée. Le traîneau virevolte dans le ciel. Lors d'un soubresaut, un paquet tombe de la hotte...



Durée : 45 min - à partir de 3 ans

Vendredi 23 janvier à 17h30 - 10^{ème} édition des Nuits de la Lecture - Thème "Villes et campagnes" - Atelier créatif avec le CAUE d'Alsace

Vous êtes plutôt ville ou campagne ? Nature sauvage ou univers urbain ?

À partir de l'album La Forêt des frères de Yukiko Noritake, nous vous proposons un atelier participatif, coopératif et créatif pour réfléchir autrement au lien entre ville et campagne.

Durée : 1h30 - binôme adulte-enfant à partir de 6 ans

Tous les événements sur <https://mediatheques.cc-erstein.fr/les-rendez-vous>



Les vendredis 27 février, 6 et 13 mars à 18h30 Cycle d'ateliers slam animés par Gaël Schmitt

Le slam, né dans les années 80 à Chicago, est, à l'origine, une compétition de poésie déclamée dans des espaces publics (rue, bar...).



Lors de 3 séances, dans une ambiance bienveillante et conviviale, venez vous initier à cette pratique artistique où les

mots deviennent des instruments de partage et de dialogue !

3 séances de 1h30 - Tout public à partir de 12 ans

Nos événements sur les réseaux des médiathèques

Samedi 7 février à 11h

Lancement du Prix Paragraphe 2026

Découvrez la nouvelle sélection du prix Paragraphe : 8 premiers romans, publiés récemment et choisis par vos bibliothécaires, pour découvrir des auteurs en devenir et qui sait, peut-être les grands talents de demain !



Durée : 1h - Tout public à partir de 15 ans

Du 13 au 28 mars - Le Bib'Fescht, la fête des bibliothèques du canton d'Erstein

L'édition de cette année vous propose un programme riche et varié autour de la science.

À la médiathèque de Gerstheim, c'est le vendredi 20 mars à 19h - Spectacle scientifique et humoristique Les Mystères du cerveau - par CollapsArt.

Pr. Boris Bouldanof et Eugène, le laborantin, tenteront - ou pas - de répondre à quelques-unes de ces questions fondamentales : Qui a deux neurones dans la salle ? N'en utilisons nous vraiment que 10 % ? Comment fonctionne la mémoire ? Et surtout, où ai-je mis ces §%#&µ£ de clefs ?



Durée : 1h - Tout public à partir de 7-8 ans

Nos rendez-vous réguliers

Les mercredis à 9h

17/12, 21/01, 11/02, 18/03, 08/04

Histoires chuchotées, chantées, contées.

Des histoires adaptées aux plus jeunes accompagnées de comptines, chansons et jeux de doigts.



Durée 30 min - Enfants de la naissance à la maternelle

Les 3^{ème} samedis de chaque mois à 10h

Raconte-moi une histoire

Des histoires choisies et lues par les bibliothécaires pour rire, s'émouvoir ou développer son imaginaire.

Durée 30 min - Enfants à partir de 3 ans

Les mercredis à 10h

3/12, 14/01, 11/02, 11/03, 8/04 La médiathèque hors les murs : lectures pour les personnes âgées, animées par les bénévoles de la médiathèque de Gerstheim à l'EHPAD Le Manoir de Gerstheim.

Un temps d'écoute et d'échanges autour de textes choisis pour les résidents, par l'équipe de la médiathèque.

Durée : 1h - Résidents et tout public à partir de 15 ans

* Inscriptions et renseignements au 03 67 92 00 02 ou mediatheque.gerstheim@cc-erstein.fr ou mediatheques.cc-erstein.fr



La Collectivité européenne d'Alsace en action sur le canton d'Erstein



Erstein : le chantier progresse

Depuis juin 2025 et jusqu'en septembre 2026, la Collectivité européenne d'Alsace pilote d'importants travaux sur l'échangeur RD83/RD426 à Erstein. Ce vaste projet vise à créer un itinéraire pour cyclistes et piétons en site propre. Les objectifs sont multiples : fluidifier le trafic, améliorer et sécuriser les déplacements des piétons et cyclistes vers la gare, et faciliter l'accès aux zones d'activités et à la commune de Schaeffersheim.

Début octobre, le chantier a franchi plusieurs étapes importantes avec le bétonnage du mur de soutènement, l'application de la protection sur les palplanches, et surtout l'achèvement de la première pile du futur pont, tandis que le remblaiement de la rampe d'accès est désormais en cours.

Suivez l'avancée du
chantier sur la page
Facebook dédiée :



Travaux sur le bac de Rhinau

La Collectivité européenne d'Alsace procède à des travaux programmés sur le bac Rhénanus, dans le cadre de son entretien quinquennal de début octobre à fin novembre. Ces travaux permettent notamment de mettre le bac à sec pour effectuer divers entretiens, dont la peinture de la coque, la rénovation des moteurs diesel de propulsion ainsi que le remplacement des inverseurs, éléments essentiels pour le fonctionnement des propulseurs. Cette opération garantit la sécurité et la fiabilité du bac pour les années à venir.



Le bac assure quotidiennement la liaison entre Rhinau (France) et Kappel-Grabenhausen (Allemagne) et peut transporter jusqu'à 30 véhicules légers et 170 passagers.



Gerstheim fête la Sainte-Catherine

Le 22 novembre de 9h30 à 12h, la commune de Gerstheim accueillera la manifestation de la Sainte-Catherine organisée par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA). À cette occasion, 55 arbres fruitiers de variétés traditionnelles (cerisiers, quetschiers, mirabelliers) seront offerts aux lauréats issus des cinq cantons du Centre Alsace, récompensant ainsi leur participation au concours organisé par la CeA. Au total, 385 fruitiers seront distribués en Alsace durant cette édition.

Des travaux à Benfeld et Sand

Un important chantier est prévu entre Benfeld et Sand pour améliorer la circulation et l'accès à la zone d'activité. Les travaux comprennent la création d'un giratoire sur la RD 83 pour faciliter l'accès au Parc des Nations, un ouvrage inférieur pour permettre aux piétons et cyclistes de traverser la route en toute sécurité, ainsi qu'un barreau routier entre la RD 83 et la RD 829 pour desservir Benfeld et Sand et accueillir les transports exceptionnels. Une voie verte sera aménagée le long de la nouvelle liaison, et un giratoire sur la RD 829 sécurisera le carrefour avec cette route. L'objectif est clair : simplifier les déplacements locaux, sécuriser les cheminements pour les piétons et cyclistes, et offrir une solution durable pour le passage des convois exceptionnels.

Le planning prévisionnel prévoit le début des travaux entre fin 2025 et début 2026.



**Laurence
Muller-Bronn et
Denis Schultz,**
vos conseillers
d'Alsace du canton
d'Erstein.

CONTACT

Délégation territoriale Centre Alsace
3 rue Louis Lang 67600 Sélestat
www.alsace.eu



Contactez
vos élus



MANIFESTATIONS



Kilbfest
Samedi 20 septembre



Kilbe 2025
Dimanche 21 septembre



MANIFESTATIONS



DÉCEMBRE



Samedi 6 décembre
SPECTACLE DE DANSE
DU CERCLE
SAINT-DENIS
Salle des Fêtes
18h et 20h



Mercredi 10 décembre
ADJUDICATION DE LOTS
DE BOIS DE CHAUFFAGE
Salle des Fêtes
19h



Dimanche 14 décembre
FÊTE DES SENIORS
Salle des Fêtes
12h



Judi 18 décembre
NOËLIES
Église Protestante
20h



Vendredi 19 décembre
DON DU SANG
Hall du Gymnase
Collation par le
Cercle Saint-Denis
17h à 20h

P.41



Vendredi 19 décembre
FÊTE DE NOËL
DU PÉRISCOLAIRE
Salle des Fêtes
19h

NOËLIES

Échos d'outre-Rhin : un Noël baroque

Ces Échos d'outre-Rhin nous transportent au 17^{ème} siècle, dans l'intimité d'une famille allemande qui prépare les festivités de Noël et la période de l'Avent. Petits et grands, croyants ou non, partagent des moments musicaux : on entend les musiques de Heinrich Schütz, Dietrich Buxtehude, ou encore Philipp Friedrich Böhdecker, compositeur fameux natif de Haguenau.

JANVIER



Dimanche 4 janvier
VOEUX DU MAIRE
Salle des Fêtes
17h



Judi 8 janvier
Collecte de Sapins
Les agents municipaux
collecteront vos sapins de
Noël devant votre domicile
à partir de 8h

Dimanche 18 janvier
TOURNOI DE BELOTE
PAR ÉQUIPE

organisé par l'Age d'Or
sur inscription au 06 07 28 37 20
ou 06 73 34 52 29
Salle des fêtes - 14 h



... ÇA SE PASSE À GERSTHEIM !



P.39

Samedi 24 janvier

SUPER LOTO

Organisé par la
Paroisse Protestante
Salle des Fêtes
20h



Samedi 31 janvier

SOIRÉE KARAOKÉ

Organisée par
l'Association
Fa Mi en Choeur
Salle des Fêtes
19h

FÉVRIER



Samedi 7 février

**SOIRÉE INTERCLASSE
DE FOOT**

Organisée par l'ASG
Salle des Fêtes
19h



Samedi 21 février

HARI OWE

Organisé par
l'association d'Aviculture
Salle des Fêtes
19h



P.41

Vendredi 27 février

DON DU SANG

Salle des Fêtes
Collation par le
Cercle Saint-Denis
17h à 20h



Samedi 28 février

CARNAVAL

Organisé par la MJC
Salle des Fêtes
17h à 20h

MARS



Samedi 7 mars

**CONCERT DE MUSIQUE
CONCORDE**

Salle des Fêtes
19h



Dimanche 15 mars

**ÉLECTION MUNICIPALE
1^{ER} TOUR**

Salle des Fêtes
et Groupe scolaire
8h à 18h



Samedi 28 mars

**SOIRÉE DANSANTE
AVEC DJ**

organisée par l'APEG
Salle des Fêtes
19h



Dimanche 29 mars

FÊTE DU PRINTEMPS

Espace multisport
10h à 18h



Retour sur Halloween

Vendredi 31 octobre



Une effroyable soirée Halloween !

Pour sa deuxième édition au parcours de santé, la soirée Halloween organisée par la MJC a enchanté les visiteurs venus nombreux ! Les participants à la recherche de sensations fortes ont été servis au cours de leur déambulation dans un parcours de santé métamorphosé par les nombreux bénévoles des différentes associations mobilisées pour l'événement. Cris d'effroi, tronçonneuse, personnages effrayants et autres animations... tous les ingrédients étaient réunis ; même la météo, pour passer une belle soirée ponctuée de grosses frayeurs.

Petit bémol : de trop nombreux déchets, notamment les papiers des bonbons distribués, se sont retrouvés abandonnés par terre...

Merci à tous les bénévoles des associations qui se sont jointes à la MJC pour proposer cette soirée inédite :

le Cercle Saint Denis, l'APEG, l'AAPPMA Gerstheim, le Fitness, l'Animation Jeunesse de Gerstheim, les Pompiers de Gerstheim et Equi' Ried.

Et bravo aux nombreux visiteurs qui ont rivalisé d'imagination pour des costumes plus effrayants les uns que les autres.



Noces d'Or (50 ans)

20.12.2025 Yves MARTZ
et Francine HERTFELDER

27.12.2025 Christophe FINGER
et Patricia BRET

07.02.2026 Freddy DIETRICH
et Josée SCHNEE

12.03.2026 Jean Bernard STEIMER
et Fernande MULLER

Noces de Palissandre (65 ans)

07.01.2026 Charles SCHOENENBERGER
et Monique KRAUFFEL

Mariages

04.10.2025 Jérémy ADLER
et Marine VOEGEL

04.10.2025 Damien BLUM
et Marilyne NEPPEL

25.10.2025 Badr LMERROUN
et Charlène SELUKSY

Décès

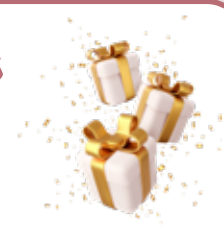
23.06.2025 Henri André LANDMANN
07.09.2025 Raymond ULRICH
19.09.2025 Raymond RISSER
24.09.2025 Mirvell DOPPEL
02.10.2025 Yves HERT
05.10.2025 Marie-Louise TEIXEIRA CLARA
née KARST

11.10.2025 Jacqueline SCHUTZ
15.10.2025 François BURESI
04.11.2025 Alphonse LORENTZ
07.11.2025 Fatma OZYANIK née ASLIKIBAR
08.11.2025 Jean-Paul FRIEDMANN

Anniversaires



80 ans



26.12.2025 Marius PAULUS
26.12.2025 Christiane WINOM née WEBER
09.01.2026 Germaine ENGEL née SCHULTZ
12.01.2026 Annette LEHMANN née HEILBRONN
13.01.2026 Ivan KIDJOSI
09.02.2026 Claude BRONN
14.02.2026 Jean-Pierre SUTTER
15.02.2026 Guy PHILIPPI
02.03.2026 Roland DOLLINGER



85 ans

26.12.2025 Christiane KINTZ née GEORGER
02.02.2026 Walter NUNIGE
18.02.2026 Hélène FUCHS née KELLER
23.02.2026 Marthe ROSS née KOEGLER



90 ans

27.01.2026 Christiane BRONN née BARTHEL
08.02.2026 Alfred MEMHELD
11.02.2026 Hélène FUCHS née PRULANG



95 ans

02.01.2026 Jacqueline BRAUN née HUSSONG
21.01.2026 René OBERLÉ
31.01.2026 Alfred HISS
31.01.2026 Henriette GASSER née WEBER
28.02.2026 Huguette KLEDIG née LEHMANN

Naissances

18.09.2025 Mathilde LE DANTEC ROBIN
05.11.2025 Noah SCHLOSSER

En France, la protection des données personnelles est encadrée par la loi du 6 janvier 1978 dit "informatique et libertés". Ainsi, si vous souhaitez faire figurer une information vous concernant dans la rubrique "Etat civil" du Gerstheim Info, merci de remplir le formulaire RGPD (à récupérer en mairie ou sur le site de Gerstheim) et de nous le retourner soit : par courrier : Mairie de Gerstheim, 1 rue Reuchlin 67150 Gerstheim soit par mail: mairie@gerstheim.fr

Ecole Maternelle

Les petits toqués



La rentrée s'est bien passée pour les 3 classes bilingues de maternelle du groupe scolaire les cigognes !

Les écoliers ont déjà mené de nombreux projets depuis le mois de septembre. En effet, chacun a pu fabriquer un pain au levain, grâce à un projet avec la boulangerie la cigogne et le fournil !



Nous y avons appris toutes les étapes de fabrication du pain ! Les petits bilingues ont réalisé le pain en classe, tandis que les moyens grands bilingues se sont rendus à la boulangerie. Un grand merci à Gilbert et son épouse !



La semaine du goût a également été un temps fort, car les élèves ont pu préparer un goûter : des tartines salées et sucrées. Les élèves ont tartiné du fromage, du pesto rouge, du pesto vert, du nutella avec des bananes !

Les moyens bilingues sont également allés faire un atelier culinaire à la maison de retraite, où Sabine leur avait préparé de quoi concocter une salade de fruits ! Avec de jolies toques, les apprentis cuisiniers ont coupé des fruits, pour ravir les papilles des petits et plus âgés !

Ce fut un magnifique moment de partage !



Les petits maraîchers

À l'occasion de la "Semaine du Goût", les élèves des classes monolingues de l'école maternelle ont mis la main à la pâte, ou plutôt aux légumes, pour concocter une savoureuse soupe partagée avec tous les enfants de l'école.



Avant de passer en cuisine, les élèves se sont rendus dans le potager de M. Spraul, Président de l'association des aviculteurs de Gerstheim. Ce dernier les a accueillis avec beaucoup de générosité, leur ouvrant les portes de son magnifique potager et leur offrant une belle récolte de légumes de saison. De la cueillette à la dégustation, les élèves ont découvert avec enthousiasme les différentes étapes de la préparation culinaire, tout en développant leur goût et leur curiosité autour des légumes.

Le résultat : une soupe pleine de saveurs, partagée dans un bel esprit de convivialité avec toutes les classes de l'école.



Un grand merci à Hubert Spraul pour sa gentillesse et son précieux soutien, et bravo aux élèves !



»»»»»»»»»»»»»»»» Ecole Élémentaire ««««««««««««««««

Les petits explorateurs de Gerstheim



Le jeudi 9 octobre, les 2 classes de M^{mes} Chambrion et Schoenfelder ont passé la journée à la Réserve Naturelle d'Erstein, accompagnées par 2 animateurs du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Alsace (CEN Alsace).

Pour avoir envie de protéger la nature, il faut d'abord la connaître... et surtout apprendre à l'observer avec émerveillement !

À 2 pas de Gerstheim, nous avons la chance de bénéficier d'une Réserve Naturelle exceptionnelle, patiemment entretenue et valorisée par le CEN Alsace.

Un grand merci à cette association essentielle, ainsi qu'à ses 2 animateurs passionnés et passionnants, Thomas Vogel et Richard Peter.

Les enfants, toujours curieux et attentifs, ont su s'émerveiller de chaque découverte. Les p'tits curieux d'aujourd'hui seront, espérons-le, les grands protecteurs de demain. Et il le faut !



Quand les légumes font école !

Partage autour des légumes de saison et découverte de saveurs pour les CP, les CM1/CM2 et les Ulis de l'école, grâce à Aurélie, restauratrice à La Clé des Champs (Nordhouse).



Initiation par le Cercle d'échecs de Gerstheim avec son Président Michel Ehret



Petit déjeuner en commun pour toute l'école élémentaire pendant la semaine du goût



Journée contre le harcèlement scolaire





Périscolaire les Cigognes

Vacances d'automne 2025 : L'étrange voyage du Dr Zarbi



Faire garder votre enfant

Périscolaire /Accueil de loisirs
les Cigognes
1 rue des Cigognes
Tél : 03 88 68 29 15
periscolaire.gerstheim
@cc-erstein.fr

Le périscolaire «Les Cigognes» accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans et dont les parents résident en priorité, sur le territoire de la Communauté de communes du Canton d'Erstein.

L'accueil des enfants se fait sur 3 périodes :

Périscolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h25 à 13h30 et de 15h50 à 18h30
Mercredis (hors vacances scolaires) de 7h30 à 18h30
Accueil de loisirs sans hébergement (vacances scolaires) du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15

Pour toute information vous pouvez contacter :

Sabrina Gadais Responsable éducatif du Site périscolaire et extrascolaire de Gerstheim.



Durant les vacances d'automne, du 20 au 31 octobre 2025, les enfants ont vécu des journées hautes en couleurs autour du thème «L'étrange voyage du Dr Zarbi».

Dans une ambiance déjà teintée d'Halloween, fantômes, squelettes et citrouilles se sont mêlés à la beauté inspirée du Día de los Muertos, entre couronnes de fleurs et maquillages éclatants.



Les journées ont alterné entre jeux collectifs, activités manuelles et moments de détente en plein air.



Une sortie très attendue a conduit les enfants à la Ferme Kieffer de Limersheim, où ils ont pu approcher les animaux, les nourrir et profiter de ces instants. Chacun est reparti avec sa propre citrouille décorée, fièrement préparée après la récolte et le lavage. Après un bon pique-nique, place aux fous rires à bord des «vrais faux» tracteurs de la ferme !



Les enfants ont également visité la Médiathèque de Gerstheim : les maternelles le matin, les élémentaires l'après-midi. Ils y ont découvert des livres, kamishibais et jeux soigneusement choisis pour eux, profitant d'un moment calme et enrichissant.

Tout au long de ces vacances, de nombreuses activités se sont poursuivies : bricolage, perles, maquillage, constructions, sans oublier le fameux parachute collectif. Entre ateliers cuisine, labo des mystères, chasse aux bonbons, escape game, décoration de laboratoire et jeux inversés, les enfants ont laissé libre cours à leur imagination : commencer le repas par le dessert, s'habiller ou marcher à l'envers... tout était permis !

Ces vacances placées sous le signe de la créativité, de la curiosité et du partage ont offert à chacun une belle parenthèse automnale, pleine de rires et de découvertes. Suite aux prochaines vacances !



Service Animation Jeunesse



On fait quoi au SAJ ?

La salle 11 du collège

Le mardi : l'atelier jeux de société de 11h45 à 13h05 est victime de son succès, en moyenne 40 à 55 jeunes sont présents avec plus de 40 jeux différents proposés.

Le vendredi : l'atelier débat de 11h45 à 13h05, attire entre 25 et 40 jeunes pour aborder divers sujets souvent proposés par eux.

Et les mercredis après-midi

Le programme de septembre à octobre : Ouverture du local jeune pour jouer à la console ou faire un jeu avec tes potes, sortie cache cache au parcours de santé pour savoir qui va trouver la meilleure cachette, lecture théâtralisée à Muttersholtz au Synergie a permis aux jeunes de venir voir jouer leur animateur au théâtre, géo-coaching dans Gerstheim pour retrouver une cache uniquement en se basant sur les coordonnées fournies.

Une soirée a été organisée le 14 novembre pour remercier les jeunes investis tout au long de l'année dans les différents projets d'autofinancement, une quinzaine de jeunes se sont retrouvés pour aller au karting suivi d'un bon restaurant.

Prévention

Ambassadeur phare au collège de Rhinau le 17 novembre, formation des jeunes volontaires qui souhaitent s'engager à faire des actions contre le harcèlement, repérer les situations et soutenir les victimes.

"K'est ce qu'en sexe" au collège de Gerstheim le 26 et 28 novembre : Un jeu pour aborder les questions liées l'amour, les sentiments, la vie sexuelle dans toutes ses dimensions... avec les jeunes. Intervention des trois animations

jeunesses du secteur pour le projet prévention au collège, avec des outils internes à la FDMJC Alsace. Un outil sur la liberté d'expression : "créez dessinez liberté", un outil sur l'égalité des genres et un outil sur la tolérance et le vivre ensemble

Manifestation

21 septembre : la Kilbe

Un groupe de 6 jeunes motivés ont défié la météo pluvieuse pour proposer quelques jeux extérieurs pour les enfants.



11 octobre : Marche des sorcières à Obenheim

14 jeunes ont aidé l'animateur pour la marche des sorcières, déguisés en monstres, vampires et autres monstres du genre pour faire peur aux 1300 participants.



31 octobre : soirée Halloween au parcours de santé

13 jeunes ont construit le tunnel de la peur avec l'animateur l'après-midi, et le soir maquillage et déguisement de monstres pour faire flipper les participants.

22 novembre : Village de Noël
Vente de gaufres avec un groupe de 8 jeunes en autofinancement.

Retour sur des vacances bien remplies !

Nos jeunes ont profité d'un programme haut en couleur : sortie rafraîchissante à l'Europa Bad de Karlsruhe, atelier cacao

littéraire, pyrogravure, jeu de rôle, sans oublier un moment mode avec une intervenante pro pour customiser les fringues et un atelier slam plein d'énergie !

Ils ont également pris part à un mini-séjour sur le parcours citoyen et l'engagement, à une session basket à Daubensand, et ont découvert le graffiti lors d'un atelier cello graff.



Les filles ont brillé lors d'un atelier création maquillage, les gamers se sont affrontés lors d'un tournoi console, et la culture était au rendez-vous avec une visite du



musée d'art moderne suivie d'un passage gourmand aux Halles.

Le Merc'ried spécial improvisation animé par un comédien de la troupe Impro Alsace et la randonnée près du château de Scherwiller ont joliment clôturé ces belles vacances.



A venir

Reprise du foot le vendredi soir de 17h à 18h au gymnase, pour plus d'info prendre contact avec l'animateur.

En février mars, atelier slam à la médiathèque, ouvert à partir de 11 ans et aux adultes.



Collège



Coulisses du bâtiment

Jeudi 9 octobre, 20 élèves de 4^{ème} ont découvert le chantier des "Jardins de l'Olympe" à Lingolsheim. Ce sera un complexe résidentiel, composé de 8 bâtiments. Le chantier est au stade du gros œuvre donc les élèves ont surtout vu les tâches d'un maçon.

Echange Franco-Allemand

Comme chaque année depuis 7 ans, des élèves de 4^{ème} participent à l'échange franco-allemand entre le collège Les cigognes et le Hans-Furter-Gymnasium d'Oberkirch. Ils sont cette année 19 élèves à avoir reçu du 10 au 14 octobre leurs correspondants durant 4 jours. Les élèves Allemands ont pu découvrir l'Alsace, un collège français et la vie dans une famille française. Nos élèves iront en juin prochain connaître cette expérience de l'autre côté du Rhin.



A la découverte des entreprises locales d'Obenheim par les 6^{èmes}

Nous sommes partis le matin, nous avons marché dans la forêt pour rejoindre la choucrouterie de M. Karst qui nous a gentiment accueilli.

Il nous a expliqué les différentes étapes de fabrication de la choucroute et répondu à nos questions : les choux arrivent majoritairement des villages voisins, ils sont alors coupés en lamelles puis salés et direction les cuves de fermentation où ils restent minimum 15 jours. Nous avons ensuite pu déguster du chou et de la choucroute pour voir la différence, certains ont préféré le chou et d'autres la choucroute.



Un peu plus tard, nous avons continué notre marche pour rejoindre la ferme Donner où nous avons été accueillis par M^{me} et M. Donner avec le sourire. Ils nous ont montré leurs différents arbres fruitiers comme le pommier, le figuier et leurs plantes comme la menthe, la verveine. Ils nous ont fait deviner les différents légumes cultivés dans leur champ comme le céleri, le poireau, le potiron puis nous avons pu fabriquer puis déguster un succulent jus de pomme et de raisin. Merci pour l'accueil et cette belle sortie !

Brevet des collèges

Mardi 18 novembre, nos anciens élèves de troisième étaient invités au collège afin de recevoir leur Diplôme National du Brevet. Après un petit mot de la part de M. Cheraut, Principal et M. Kogler, Maire de Gerstheim, M^{mes} Delacour, Franzone et Fritz, professeures principales des classes de 3^{ème}, ont remis les documents aux élèves. 70 élèves sur 72 ont été récompensés pour leur travail, notamment avec 12 mentions «assez bien», 13 mentions «bien», 18 mentions «très bien» et 16 mentions «très bien avec les félicitations du jury», nouvelle mention de cette année récompensant les élèves avec plus de 18 de moyenne aux épreuves. La soirée s'est continuée avec un pot de l'amitié permettant aux élèves de raconter leurs rentrées aux lycées aux différents adultes de l'établissement.



Bien vieillir à Gerstheim

*Séjour 2025 «Seniors en vacances» - 15^{ème} édition
Miléade à Mûr-de-Bretagne dans les Côtes d'Armor*



Ce séjour, organisé par la commune, en partenariat avec le CCAS de Gerstheim et l'ANCV, a eu lieu du 4 au 11 octobre à Miléade à Mûr-de-Bretagne situé entre Lorient et Saint-Brieuc dans les Côtes d'Armor.

Pour cette 15^{ème} édition, nos quarante-huit participants ont pu découvrir ce village Club bénéficiait d'une situation exceptionnelle pour visiter la Bretagne. Adossé au lac de Guerlédan, ce village vacances de Mûr-de-Bretagne nous a accueilli pour un séjour riche entre légendes et mystères, même le soleil était au rendez-vous toute la semaine avec 22 degrés les après-midis !

Tout au long de la semaine, nous avons visité Carnac mondialement connue grâce aux incontournables alignements de menhirs. Nous avons pu découvrir Pontivy avec ses mille ans d'histoire ainsi que la magnifique ville de Vannes avec ses remparts, son port, sa cathédrale et sa ville médiévale. Nous avons passé la journée sur la côte de Granit Rose afin d'admirer la mer, Ploumanac'h et son phare. Nous avons déjeuné au restaurant «Le Phare», un repas entièrement fait maison et local pour notre plus grand plaisir ! Nous avons pu déguster des gâteaux salés et sucrés à la Biscuiterie de Guerlédan et découvrir l'histoire familiale et nous avons visité la Maison des Toiles afin de voir la fabrication du lin.

De nombreuses activités en plein air étaient organisées aux alentours du village de vacances comme une belle balade dans Mûr-de-Bretagne avec la découverte de la Chapelle Sainte-Anne et son environnement, tournoi de pétanque, molki et découverte de la boule bretonne.



Des activités le soir étaient programmées avec des quizz lors des apéritifs, soirée dansante avec initiation à la danse bretonne, soirée karaoké, blind test, soirée gala et enfin une soirée loto où il y avait 6 lots à gagner, il y a eu 4 gagnants de notre groupe, encore bravo !

Nous avons eu un accueil très chaleureux à ce village club, nous remercions encore l'ensemble du personnel ainsi que la direction.

*Nous tenons à remercier tous les participants à ce voyage.
Merci à Audrey Frindel Adjointe à la Santé Publique et Sabrina Gadais Adjointe en charge
de nos seniors qui ont accompagnés cette quinzième édition.*



Gersthoven

au cœur du

- | | |
|---|----------------------------------|
| ① MAIRIE | ⑱ TERRAINS DE PÉTANQUE |
| ② SALLE DES FÊTES | ⑳ ÉTANG DE PÊCHE (AAPMA) |
| ③ PÔLE SANTÉ | ㉑ MAISON DES ASSOCIATIONS |
| ④ CIMETIÈRE | ㉒ COLLÈGE |
| ⑤ ATELIERS MUNICIPAUX | ㉓ PÉRISCOLAIRE |
| ⑥ CRÈCHE | ㉔ GROUPE SCOLAIRE «LES CIGOGNES» |
| ⑦ MAISON DE RETRAITE «LE MANOIR» | ㉕ PARCOURS DE SANTÉ |
| ⑧ ÉGLISE PROTESTANTE | ㉖ PARCOURS SENSORIEL |
| ⑨ PRESBYTÈRE PROTESTANT | ㉗ CAMPING - PLAN D'EAU |
| ⑩ ÉGLISE CATHOLIQUE | ㉘ ZONE ARTISANALE |
| ⑪ PRESBYTÈRE CATHOLIQUE | ㉙ CITY STADE |
| ⑫ FOYER PAROISSIAL (CERCLE SAINT DENIS) | ㉚ TERRAIN DE BASKET |
| ⑬ SALLE DE DANSE | ㉛ L'ÉTANG |
| ⑭ CASERNE DES POMPIERS | ㉜ MÉDIATHÈQUE |
| ⑮ CIMETIÈRE ISRAËLITE | ㉝ PARKING COVOITURAGE |
| ⑯ ESPACE MULTI-SPORTS | ㉞ PLACE DU MARCHÉ |
| ⑰ TERRAINS DE FOOT | ㉟ CASEMATE 22/3 |
| ⑱ TERRAINS DE TENNIS | ㊱ BORNE DE LA 2ÈME DB |

- DÉFIBRILATEUR
- CHEMINS PIÉTONS
- PASSERELLES
- ARRÊTS DE BUS
- SENS UNIQUE
- AIRES DE JEUX
- PARKING COVOITURAGE
- BORNES BIODÉCHÉTIQUE
- BORNES À VERRE ÉCOLOGIQUES
- PISTES CYCLABLES



Gerstheim est une commune de la Collectivité Européenne d'Alsace située le long du Rhin à 25 km au sud de Strasbourg dans une zone humide appelée le Grand Ried. Située à la croisée d'un axe reliant d'Est en Ouest les Vosges à l'Allemagne, elle est également voisine de la commune allemande d'Ottenheim.

Le ban communal s'étend sur 1642 hectares et le village se situe à une altitude de 154m.

Ses origines remontent à la période néolithique où des sites funéraires de cette époque ont été trouvés mais la première trace écrite mentionnant le village date de 1050 dans une proclamation du Pape Léon IX qui donne le village à l'Abbaye de Hohenbourg, plus connue sous le nom de Mont Sainte Odile.

Les premières fermes apparaissent à partir de la période romaine, des objets et instruments métalliques datant de cette période ayant été trouvés en 1864 sur la partie la plus à l'Est du village au lieu-dit Schwanau.

Plusieurs familles nobles connues dans la région telles que les Berstett, Geroldseck, Zorn de Bulach, de Gail, Dettlingen, Von Bock et de Bancalis de Pruynes ont géré le village avant la révolution française et durant la période impériale.

On peut vivre à Gerstheim de la naissance jusqu'à l'âge de 15 ans sans quitter le village grâce à la crèche, au groupe scolaire muni d'une structure périscolaire et d'un collège 300 avec espace de restauration.

Un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes appelé «Le Manoir» complète le niveau de service aux habitants afin de couvrir toutes les classes d'âges.

Ses espaces naturels de type rhénan, ses infrastructures ainsi que la vie associative et culturelle offrent un espace de vie de haute qualité.

Ehpad - le Manoir Le Manoir de fêtes en fêtes !

Ah, l'automne... sa douce lumière, ses couleurs chaleureuses, ses feuilles qui dansent au vent !



Le samedi 20 septembre, nous avons lancé la saison avec la fête des familles, entourés de 150 participants bien décidés à savourer jusqu'au dernier morceau des deux cochons et du sanglier à la broche, dorant tranquillement depuis l'aube. L'ambiance hawaïenne, avec ses colliers de fleurs, ses longues tablées conviviales et son incontournable accordéon «hawaïen», a apporté une touche ensoleillée à cette journée déjà

pleine de bonne humeur. Même les amateurs de cotis sont restés bouche bée devant les immenses os de 30 centimètres !

Et comme un bon repas se termine toujours par une note sucrée, rien ne valait la délicieuse tarte aux quetsches de Wittisheim pour parfaire ce moment gourmand.



En octobre, place à l'Oktoberfest !



Bière, bretzels et musique à volonté : un véritable tourbillon de joie a envahi l'espace, et les sourires n'ont cessé de s'épanouir autour de nous.



*Nous vous souhaitons
à toutes et à tous
de très belles fêtes de fin d'année,
chaleureuses et lumineuses*

Nous avons également pris part aux Olympiades inter-établissements à Rhinau. Nous avons joué pour le plaisir, pour le rire, pour l'équipe... et nous sommes repartis avec la coupe du bon dernier. Une coupe de l'amitié, une coupe qui célèbre le bonheur d'être ensemble, une coupe qui a même tiré quelques larmes d'émotion à l'un de nos Résidents.

Enfin, en cette fin d'année, celles et ceux qui souhaitent soutenir notre grand projet d'aquarium dans le hall de la Maison peuvent se rapprocher de la direction afin d'effectuer un don défiscalisé.

Ce futur espace de douceur offrira la sérénité de l'eau et la poésie des poissons à nos Résidents les plus fragiles.



CCAS

Atelier équilibre plus

Nous vous rappelons que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en partenariat avec l'Age d'Or, reconduit cet atelier plébiscité, dans une ambiance conviviale.

L'animateur **Fabien Wehr** vous propose de stimuler l'équilibre, d'augmenter la souplesse et la force musculaire, afin d'être bien dans son corps et sa tête.

Les ateliers ont lieu tous les mercredis à 10h30, salle 1 de la MJC située 10 rue des Anémones sauf pendant les vacances scolaires.

N'hésitez pas à venir découvrir ces ateliers pour rester en forme !

Inscriptions en mairie au 03 88 98 30 20 ou chez Anne-Marie Klipfel au 06 37 63 54 42
tarif pour les 30 séances : 50€ (+ assurance)



Cette rubrique d'expression des groupes constituant le Conseil municipal est une nouveauté pour les communes de moins de 3 500 habitants "Article L2121-27-1 Modifié par LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 - art. 83 : Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal (mars 2020)"

Gerstheim à cœur

C'est avec une grande fierté que notre équipe termine l'année lauréate de distinctions majeures. Elles marquent nos volontés politiques fortes en matière de culture régionale et en matière de préservation du patrimoine, ancrées dans notre projet cœur de ville. Notre participation aux Bretzels d'Or nous a permis de décrocher la deuxième place du Trophée Jean-Marc Schaffner. Une récompense méritée pour la valorisation de la vaisselle Loux et différentes œuvres de l'artiste. Gerstheim a également été primé aux Rubans du Patrimoine avec le prestigieux Prix Départemental pour la réhabilitation du moulin transformé en médiathèque intercommunale et en pôle linguistique communal. Ce prix, symbolisant la préservation des trésors de notre village, conforte nos choix en matière de patrimoine. Pour compléter ce palmarès, ce sont nos associations qui se distinguent sportivement avec de beaux classements et notamment l'équipe d'handball championne du Bas-Rhin. Félicitations à tous les bénévoles pour leur engagement et investissement. Notre politique environnementale se concrétise aussi avec des opérations de plantations en partenariat avec la CEA, avec en point d'orgue à la Sainte-Catherine, pour les gerstheimois gagnants du concours, la distribution d'arbres et, pour la commune, des arbres à planter dans la cour de l'école élémentaire. Cette démarche s'inscrit dans l'ambitieux projet de désimperméabilisation et d'embellissement à l'école. Après 30 ans de service, notre maison de retraite continue sa rénovation avec une nouvelle chaudière et une chambre temporaire agrandie qui rouvrira prochainement ses portes. Tout cela, afin de préserver le cadre de vie et l'accueil de nos seniors et le Bien Vieillir dans notre commune. Dans la continuité de l'embellissement du village, notre équipe a fait un important travail de mise à jour du plan de Gerstheim à découvrir dans ce numéro et prochainement sur la façade de notre salle des fêtes. L'équipe Gerstheim à cœur vous rappelle qu'elle dispose de plusieurs défibrillateurs installés dans différents bâtiments de la commune. Ce dispositif médical aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Celui de la maison de retraite, à l'entrée sous le porche extérieur, est accessible 24 heures sur 24. Enfin, les temps forts des fêtes de fin d'année, avec en ouverture le village de Noël qui a une nouvelle fois brillé avec une programmation ambitieuse. Les festivités continueront avec les nombreuses fêtes de Noël associatives ainsi que la fête des seniors. Nos aînés seront accueillis par notre groupe folklorique qui a à cœur de rappeler la richesse du patrimoine vestimentaire alsacien, domaine maîtrisé par Liliane Vogelbacher. Notre équipe assura évidemment le service et se réjouit de la présence de tous nos aînés. Toute l'équipe Gerstheim à Cœur vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année entourés de vos proches.

En mouvement pour Gerstheim

Nos associations, le cœur battant de Gerstheim !

À Gerstheim, nous avons une chance immense : celle de vivre dans une commune où le monde associatif reste mobilisé. Chaque semaine, des dizaines de bénévoles donnent de leur temps pour faire vivre nos clubs, nos événements, nos traditions. Grâce à eux, Gerstheim bouge, respire, rayonne.

Sport, culture, environnement, solidarité, jeunesse, patrimoine... Dans tous les domaines, nos associations sont des espaces de rencontre, d'apprentissage et de citoyenneté. Elles rassemblent des générations, elles créent du lien entre les habitants, elles font grandir notre commune.

Pourtant, leur action n'est pas toujours simple. Manque de moyens, démarches administratives complexes, difficulté à mobiliser des bénévoles : ces réalités, nous les connaissons bien. Comme beaucoup d'entre vous, plusieurs d'entre nous sont ou ont été engagés dans la vie associative gerstheimoise. Nous savons combien il faut d'énergie, de patience et de passion pour faire vivre un projet collectif. Et nous savons aussi combien la reconnaissance des élus et des institutions compte pour celles et ceux qui s'engagent.

Les associations, c'est bien plus qu'un loisir ou un service. C'est l'école de la citoyenneté, le lieu où se forment les initiatives et les solidarités de demain. Dans un monde souvent marqué par l'individualisme, elles sont le visage concret du « vivre ensemble ».

Nous croyons profondément que le rôle d'une commune, c'est d'être aux côtés de ses associations : pour les écouter, les accompagner, simplifier leurs démarches, valoriser leurs actions. Non pas pour leur dire quoi faire, mais pour leur donner les moyens de continuer à inventer, à animer, à inspirer.

Soutenir la vie associative, c'est investir dans la vitalité démocratique et humaine de Gerstheim. C'est aussi reconnaître la force de celles et ceux qui, souvent dans l'ombre, tissent chaque jour le lien qui unit notre village.

Nous voulons redire ici notre gratitude et remercier tout simplement, celles et ceux qui font vivre nos associations. Vous êtes, véritablement, le cœur battant de Gerstheim. Belles fêtes à toutes et à tous !

En Mouvement Pour Gerstheim : Patricia LUFT, Joëlle ESTNER, Fabrice KUNTZ, Hubert SPRAUL et Steve JECKO

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 07 avril 2025

Conseillers en fonction : 23 Présents : 17 Procurations : 5 Absent excusé : 1

La séance est ouverte à 20h sous la présidence de M. le Maire et en présence de tous les conseillers municipaux en fonction, à l'exception de Marta CHATAIGNEAU qui a donné procuration à Julien KOEGLER, Murielle HOENEN qui a donné procuration à Stéphane SCHNEIDER, David SIEGWALT qui a donné procuration à Thierry WENDLING, Patricia LUFT qui a donné procuration à Fabrice KUNTZ, Joëlle ESTNER qui a donné procuration à Steve JECKO et Hubert SPRAUL absent excusé.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 3 FEVRIER 2025

Le procès-verbal de la séance du 3 février 2025 est adopté à l'unanimité.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2024

A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

M. le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2024 du budget principal de la commune, qui se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 390 496,36 €	1 540 920,85 €
Recettes	3 643 977,72 €	2 038 027,75 €
Déficit	/	
Excédent	1 253 481,36 €	497 106,90 €
Excédent global de l'exercice	1 750 588,26 €	/

Philippe SCHAEFFER, 1^{er} Adjoint au Maire, présente également le tableau annuel des indemnités des élus au titre de l'année 2024. M. le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Philippe SCHAEFFER, 1^{er} adjoint au Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 16 voix pour (y compris les procurations) et 4 abstentions (y compris les procurations), adopte le compte administratif 2024 du budget principal de la commune.

B. BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT «LE MOULIN»

M. le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2024 du lotissement «Le Moulin» qui se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	201 838,23 €	393 615,26 €
Recettes	646 790,81 €	191 777,03 €
Déficit	/	-201 838,23 €
Excédent	444 952,58 €	/
Excédent global de l'exercice	243 114,35 €	

M. le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Philippe SCHAEFFER, 1^{er} adjoint au Maire, conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 16 voix pour (y compris les procurations) et 4 abstentions (y compris les procurations), adopte le compte Administratif 2024 du budget annexe du lotissement «Le Moulin».

VOTE DES COMPTES DE GESTION DE L'EXERCICE 2024

A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2024, telle qu'elle résulte du compte de gestion établi par le Trésorier du Service de Gestion Comptable - (SGC) d'Erstein, est conforme au Compte Administratif 2024 de la Commune. Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du Trésorier, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le compte de gestion 2024 de la commune.

B. BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT «LE MOULIN»

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2024, telle qu'elle résulte du compte de gestion établi par le Trésorier du Service de Gestion Comptable- (SGC) d'Erstein, pour le lotissement «Le Moulin», est conforme au Compte Administratif 2023. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le compte de gestion 2024 du budget annexe du lotissement «Le Moulin».

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024

A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024 dans les mêmes termes que le compte de Gestion 2024, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats 2024 de la commune de la manière suivante : affectation de l'excédent de fonctionnement, en section d'investissement, au compte 1068 «Excédent de fonctionnement capitalisé» (recettes) de la somme de 553 481,36 € et en section de fonctionnement, au compte 002 «Excédent de fonctionnement reporté» (recettes) de la somme de 700 000 € et d'affectation de l'excédent d'investissement, soit 497 106,90 € en section d'investissement, au compte 001 «Résultat d'investissement reporté» (recettes).

B. BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT «LE MOULIN»

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024 dans les mêmes termes que le compte de Gestion 2024, le Conseil Municipal, après

avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE de constater que l'excédent global 2024 du budget annexe du lotissement «le Moulin» s'établit à 243 114,35 €, donne tous pouvoirs à M. le Maire pour le report de ce résultat au budget principal de la commune lorsque le remboursement de TVA aura été réalisé par le Service des Impôts des Entreprises de Molsheim.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

M. le Maire informe les conseillers qu'en vertu de la réglementation en vigueur, le vote des taux d'imposition doit faire l'objet d'une délibération distincte du vote du budget. Il indique qu'à la suite de la suppression progressive de la taxe d'habitation (TH) prévue par la loi n°2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020, les taux de taxe d'habitation ont été gelés à leur niveau de 2019 entre 2020 et 2022. Ainsi les délibérations fixant les taux d'imposition de fiscalité directe locale en 2020, 2021 et 2022 ne mentionnaient plus les taux de taxe d'habitation. Mais en 2024, un taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux non meublés non affectés à l'habitation principale a été voté. Les taux des impôts votés en 2024 étaient les suivants : taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 20,81 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 44,69 % et le taux de taxe d'habitation en 2019 était de 16,04 %. M. le Maire propose de conserver les taux de 2024 pour 2025 étant précisé qu'ils sont maintenus depuis 2016. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : DECIDE de maintenir les taux des contributions directes en 2025 par rapport à ceux de 2024.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

M. le Maire rappelle que les membres de la commission des finances se sont réunis le 31 mars 2025 au sujet de l'élaboration du projet de budget primitif de la commune, pour l'exercice 2025. Il passe ensuite la parole à Philippe SCHAEFFER qui présente les chiffres du projet de budget 2025 de la commune.

Le Conseil Municipal, Ouï les explications de Philippe SCHAEFFER, 1^{er} Adjoint au Maire, après en avoir délibéré, à 18 voix pour (y compris les procurations), 4 abstentions (y compris les procurations) : ADOPTE le budget primitif 2025 de la commune, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 477 800,00 €	3 477 800,00 €
Investissement	3 572 000,00 €	3 572 000,00 €
Total	7 049 800,00 €	7 049 800,00 €

SUBVENTIONS 2025

M. le Maire fait le point sur les propositions de la commission subventions qui s'est réunie le 6 mars 2025 afin d'étudier la répartition des subventions pour 2024, au regard des critères prédéfinis.

A. SUBVENTIONS À DIVERS ORGANISMES

En application de l'article L 2131-11 du CGCT, Stéphane SCHNEIDER, Muriel HOENEN qui a donné procuration et Xavier GIROD ne participent pas aux débats et au vote pour l'attribution des subventions objets du présent point.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

Par ailleurs, la participation annuelle à l'amicale des maires du canton d'Erstein est fixée à 0,10 € par habitant pour 2025, arrondie à l'euro supérieur soit 352 €.

B. CRÉDITS POUR FOURNITURES SCOLAIRES

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, FIXE comme suit les crédits alloués

Subventions annuelles versées à divers organismes	2025
Ademas Alsace	150 €
ADOT 67 (dons d'organes)	150 €
ARAHM - Aide aux handicapés moteurs	90 €
Association des Paralysés de France	150 €
Association du sauvegarde des Moulins du Bas-Rhin	30 €
Banque alimentaire du Bas-Rhin	150 €
C.C.A.S. de Gerstheim	23 000 €
Comité des Fêtes de Gerstheim	10 000 €
Ecole Alsacienne des Chiens Guides d'Aveugles	150 €
Fondation du Patrimoine	230 €
La Prévention Routière	100 €
Les restos du cœur	150 €
Ligue contre le cancer	150 €
Oeuvre Nationale du Bleu de France	30 €
Société d'Histoire des 4 Cantons	100 €
Souvenir Français	100 €
TOTAL	34 730 €

par la commune pour l'achat de fournitures scolaires pour 2025 : Ecole élémentaire : 22 € + 4 € supplémentaires par élève, soit au total 6 240 € pour 2025 (Effectifs au 01/01/2025 : 240 élèves) Ecole maternelle : 32,50 € par élève (19 € de base par élève + 6 € par élève pour l'investissement + 3,50 € pour le cadeau de Noël + 4 € supplémentaires par élève), soit au total 3 412,50 € pour 2025. (Effectifs au 01/01/2025 : 105 élèves).

Soit un total de crédits «fournitures scolaires» pour 2025 de 9 652,50 €.

C. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES

En application de l'article L 2131-11 du CGCT, Joëlle WOHLSCHEGEL, Murielle HOENEN qui a donné procuration, Nadine LEHMANN et Steve JECKO ne participent pas aux débats et au vote pour l'attribution des subventions objets du présent point. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

Décide d'attribuer les subventions suivantes, pour un montant total de 15 869.65 € :

AAPPMA	929,45€	Equiried	635,75€
Don du sang	50,00€	Aviculture	690,20€
Amicale des sapeurs pompiers	703,40€	Fil à retordre	50,00€
Amis de l'orgue Kern	507,05€	F i t n e s s club	528,50€
Arboriculteurs	1058,15€	HBC	673,70€
Mediomatrici	50,00€	Tennis	295,85€
MJC	3092,60€	ASG	292,55€
Paroisse Protestante	388,25€	Musique Concorde	729,80€
Cercle Saint-Denis	1863,35€	Cercle d'Echecs	111,05€
APEG	1147,25€	Age d'Or	721,55€
Fa Mi en Choeur	498,80€	Sainte Cécile	295,85€
Pétanque club	556,55€		

Par application de la délibération du conseil municipal DCM du 28 novembre 2011, il a été acté que les associations perçoivent une subvention de 75 % de la redevance qu'elles versent annuellement. Afin d'avoir une pièce justificative répondant aux critères fixés par le décret 2022-505 du 23 mars 2022 fixant la liste des pièces justificatives, il est nécessaire de définir le montant à verser à chaque association. En application de l'article L 2131-11 du CGCT, Joëlle WOHLSCHEGEL, Nadine LEHMANN, Murielle HOENEN qui a donné procuration et Steve JECKO ne participent pas aux débats et au vote pour l'attribution des subventions objets du présent point. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE d'attribuer les subventions pour occupation des salles pour 2025 de la manière suivante :

Subventions de fonctionnement pour occupation des salles	2025
AAPPMA Société de pêche	750,00 €
ASSOCIATION DES ARBORICULTEURS	300,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE DE GERSTHEIM	2 145,00 €
CERCLE D'ECHECS	150,00 €
CERCLE SAINT DENIS	4 755,00 €
CHORALE SAINTE CECILE	487,50 €

CLUB AGE D'OR AMITIE	487,50 €
FITNESS CLUB	3 750,00 €
HANDBALL CLUB	540,00 €
MJC	7 320,00 €
PETANQUE CLUB DE GERSTHEIM	750,00 €
SOCIETE DE MUSIQUE CONCORDE	600,00 €
TENNIS CLUB DE GERSTHEIM	1 237,50 €
FA MI EN CHŒUR	180,00 €
TOTAL	23 760,00 €

SUBVENTIONS A LA COOPERATIVE DE LA MATERNELLE DANS LE CADRE DU PROJET «LE CIRQUE A L'ECOLE»

M. le Maire informe l'Assemblée que 5 classes de maternelle du groupe scolaire ont, dans le cadre du projet d'école, profité d'une animation intitulée «le cirque à l'école» sans quitter l'établissement. Afin de soutenir ce projet, M. le Maire propose aux conseillers de verser à la coopérative scolaire de la maternelle, une subvention de 532 €. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité : DECIDE d'attribuer à la coopérative de l'école maternelle, une subvention de 532 € suite à la tenue, au sein de l'établissement, de l'animation intitulée «le cirque à l'école».

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE DANS LE CADRE DE L'UNSS

M. le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre du Sport Scolaire (U.N.S.S), le collège de Gerstheim et son Association Sportive ont constitué une équipe mixte de 10 jeunes en aviron indoor. Celle-ci a décroché le titre de Champion d'Académie 2024 en Aviron Indoor et s'est qualifiée pour les championnats de France UNSS.

A l'occasion du déplacement, une aide financière a été sollicitée par Monsieur CHERAULT, principal du collège et l'équipe d'EPS. Le budget s'élève à plus de 150 € par élève. M. le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle de 200 € pour contribuer aux coûts d'inscription, de déplacement, de restauration, d'équipement. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité décide d'attribuer à l'Association Sportive du Collège de Gerstheim une subvention exceptionnelle de 200€ au titre des frais de déplacement de l'équipe d'Aviron Indoor,

DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS INTERMINISTERIEL DE LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE (FIDP) POUR UNE ALARME

ANTI-INTRUSION AU GROUPE SCOLAIRE ET APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

M. le Maire informe les conseillers qu'il est possible de déposer une demande au fonds interministériel de la délinquance (FIDP), au titre du programme S «sécurisation et équipements». Une offre de prix nous est parvenue pour la somme de 3 568,20 € HT. M. le Maire sollicite l'autorisation de déposer un dossier de demande de subvention auprès de ce FIDP et de solliciter une subvention d'un montant de 50 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : arrête le plan de financement de l'opération de la manière suivante : Montant HT des travaux : 3 568,20 € HT, Montant demandé au FIDP : -1784,10€ / Montant de l'autofinancement 1784,10€.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{EME} CLASSE CONTRACTUEL PERMANENT ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

M. le Maire rappelle à l'Assemblée que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. M. le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, grade relevant de la catégorie C, pour un emploi contractuel permanent à temps complet à compter du 24 avril 2025.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité : décide de créer au tableau des effectifs, un emploi contractuel permanent à temps complet d'agent des services techniques en matière d'électricité au grade d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe relevant de la catégorie hiérarchique C du cadre d'emploi des adjoints techniques à raison de 35 heures par semaines à compter du 24 avril 2025.

AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE MAINTENANCE ET D'ASSISTANCE DU PORTAIL CHASSE ALSACE-MOSELLE

M. le Maire informe les conseillers que suite à l'adhésion au site Chasse Alsace-Moselle, les sociétés ILLICOWEB et MSV nous proposent un contrat de maintenance et d'assistance pour ce portail. Ce contrat entre en vigueur au 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2033, soit la durée des baux de chasse mais une résiliation est possible 1 mois avant le 30 novembre de chaque année. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité : lui donne tous pouvoirs à cet effet.

SOUTIEN DE LA MOTION DU SIS (SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS) A L'ARS (AGENCE REGIONALE DE SANTE) SOLLICITANT DES MOYENS SUPPLEMENTAIRES POUR UNE PRISE EN CHARGE PLUS RAPIDE DES VICTIMES PAR LES SERVICES DES URGENCES

M. le Maire informe l'assemblée que par courrier en date du 27 janvier 2025, le Président du Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin (SIS 67) a sollicité le Président de l'Association des Maires du Bas-Rhin afin de proposer une motion aux communes Bas-Rhinoises concernant les temps d'attente aux services d'accueil des urgences des établissements hospitaliers dans le cadre de transport de victimes.

Ainsi est-il proposé au Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité : d'émettre un avis favorable à la motion de soutien.

ETABLISSEMENT DE LA LISTE PREPARATOIRE DES JURYS D'ASSISES POUR 2026

En vue de l'établissement de la liste préparatoire des jurys d'assises pour l'année 2026, il appartient au Maire de procéder au tirage au sort, à partir de la liste électorale, d'un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté déterminant le nombre de jurés, en l'occurrence 9 personnes.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

M. le Maire fait état des déclarations d'intention d'aliéner entrées en mairie. Il n'a pas été fait usage du droit de préemption. Autres décisions : Date prévisionnelle de la prochaine réunion du conseil : 30 juin ; 15 septembre.

RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Commission santé publique – bien-être

Audrey FRINDEL, Adjointe au Maire, indique que la conférence sur le don d'organes était forte en émotion.

Dans le cadre de la fête du Printemps, la marche a permis d'accueillir plus de 100 marcheurs et les participants étaient satisfaits du parcours. Audrey FRINDEL remercie l'Age d'Or, M. KRAUS et M. SCHOCH pour leur soutien et leur aide matérielle. Les jeunes du CMJ qui se sont investis pour monter les stands et aider lors de la chasse aux œufs. Ils ont effectué un beau travail. Lors de l'inauguration de l'arbre de vie, les participants ont vécu un moment fort.

Commission de finances

Philippe SCHAEFFER, Adjoint au Maire, indique que, lors de la commission de finances, M^{me} Sandrine ROUÉ, conseillère aux décideurs locaux, a fait une synthèse de la qualité des comptes de la commune de Gerstheim. Elle a relevé que

11 points étaient totalement maîtrisés et que 8 pouvaient être améliorés principalement en matière d'amortissement. La note cumulée est de 8,3 sur 10.

Commission voirie – déplacements urbains

Philippe SCHAEFFER informe les conseillers qu'une réunion publique est prévue le mardi 22 avril concernant les travaux de la rue des Parachutistes et de l'Eglise. L'entreprise Speyser va débiter les travaux au courant du mois de mai pour le compte du SDEA. Le maître d'œuvre retenu par la commune va transmettre ses plans d'aménagement au courant de la semaine 15 et les membres de la commission sont invités à faire part de leurs observations ou remarques.

Commission éducation

Joëlle WOHLSCHEGEL, Adjointe au Maire, précise que la réflexion sur l'aménagement de la cour d'école se poursuit. Les travaux et aménagements se feront en priorité côté élémentaire. S'agissant des plantations, elle a vu avec Joël TROG responsable des services techniques, pour, dès cet automne, déplacer deux grands arbres de la cour d'école devant la salle d'évolution afin de l'ombrager.

Commission communication

Le plan d'information de la commune situé sur le mur de la salle des fêtes va être remplacé après mise à jour du fond de plan et de l'intégration des nouvelles rues.

Commission vie associative et sportive

Sébastien SCHUEBER, Adjoint au Maire, invite les membres de la commission à se retrouver pour préparer la journée de prévention. Il lance un appel à tous les autres conseillers souhaitant participer. Nadine LEHMANN a proposé son concours.

Sébastien SCHUEBER fait un point sur le nettoyage du gymnase par la société SERNET. Une période d'amélioration a été accordée à l'entreprise. Le budget alloué a été temporairement augmenté afin de déterminer si le niveau d'exigence de la commune peut être atteint et définir la suite des relations avec l'entreprise. Lors des contrôles, il relève que le nettoyage est bien réalisé mais il ne sait pas si la personne actuellement affectée à la tâche restera. Il faut savoir que les travaux doivent être terminés avant 8h et que le ménage ne peut pas être effectué le soir.

Commission affaires sociales et seniors

Sabrina BRONNER, Adjointe au Maire, informe les conseillers que les inscriptions pour le voyage seniors auront lieu le samedi 12 avril. Tous les dossiers ont été récupérés par les participants le 2 avril dernier.

POINTS DIVERS

M. le Maire informe les conseillers des travaux vont être réalisés sur le territoire de la commune au courant de l'année 2025. Sont concernées : La RD 124 entre Sand et Obenheim du PR 0+939 au PR 5+415 avec la pose d'un enduit superficiel (gravillonnage) ; La RD 320 entre la D 468 et la D 52 du PR 0+40 au PR 2+174 avec la pose d'un enduit superficiel (gravillonnage) ; La piste cyclable le long du canal du Rhône au Rhin section du pont de la D 924 à la D 124 avec le renouvellement de la couche de roulement en enrobés.

Le prochain concert d'orgue aura lieu le 12 avril associant l'orgue Kern à des cuivres.

M. le Maire informe les conseillers que le Groupement Vis-à-Vis travaille sur le franchissement du pont dans le village d'Ottenheim. Il existe des craintes quant au passage des bus sur le pont ce qui conduit les Allemands à réfléchir à une piste cyclable au pied de la digue et à devoir traiter les entrées et sorties de la piste cyclable.

M. le Maire informe les conseillers d'un risque de fermeture de classe en section bilingue. En février - mars, il manquait 14 élèves. Aujourd'hui il manque encore 5 élèves. Si la fermeture de classe était prononcée, il pourrait y avoir des doubles niveaux en bilingue et ce qui est complexe et qui implique de casser des classes et de séparer des enfants qui se connaissent. M. le Maire indique qu'il accepte des dérogations pour les enfants qui relèveront du collège de Gerstheim ou des demandes justifiées par le bilinguisme, si Gerstheim reste le collège de rattachement.

Dans le cadre des travaux de construction des maisons jumelées, Dominique FICHAUX se fait l'interlocuteur d'une demande d'installation d'un passage protégé sur le pont de la Dorfbruck. Philippe SCHAEFFER indique que dans les zones 30, il n'y a pas besoin de passage mais qu'il va faire le point avec la CEA. Si la matérialisation d'un passage protégé peut rassurer et que la CEA valide, le marquage sera réalisé. Tous les points ayant été examinés, la séance est levée à 22 h 10 après que Monsieur le Maire ait remercié les conseillers municipaux pour leur présence tout en leur souhaitant à tous une bonne soirée.



PROCES-VERBALES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 30 juin 2025

Conseillers en fonction : 23 Présents : 17 Procurations : 6

La séance est ouverte à 20h sous la présidence de M. le Maire et en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de Sabrina BRONNER qui a donné pouvoir à Audrey FRINDEL, Nadine LEHMANN qui a donné pouvoir à Murielle HOENEN, Marta CHATAIGNEAU qui a donné pouvoir à Julien KOEGLER, David SIGWALT qui a donné procuration à Thierry WENDLING, Ernest JACKY qui a donné pouvoir à Sébastien SCHUEBER et Steve JECKO qui a donné pouvoir à Hubert SPRAUL.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 7 AVRIL 2025

Faute de transmission du procès-verbal de la séance du 7 avril 2025 à l'ensemble des conseillers, ce point est ajourné et reporté à la prochaine séance du conseil.

REPARTITION DES SIEGES POUR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE POUR LA PERIODE

M. le Maire informe les conseillers que les communes membres de l'intercommunalité ont jusqu'au 31 août 2025 pour délibérer sur un accord local qui permet au conseil communautaire de totaliser 58 membres.

Actuellement, le conseil communautaire est déjà composé de 58 membres selon une répartition identique. Ce nombre donne satisfaction car il permet une bonne représentativité des communes au sein de l'assemblée délibérante mais également des commissions thématiques. C'est pourquoi il est proposé de le maintenir. Il est précisé que la loi prévoit un conseiller communautaire suppléant pour les communes ne disposant que d'un seul siège de conseiller communautaire. Il appartient aux conseillers de se prononcer sur l'accord local proposé. Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à 22 voix pour et 1 abstention : décide de fixer le nombre de conseillers communautaires de la future assemblée délibérante de la Communauté de communes du Canton d'Erstein à 58 conseillers.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN : RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement de Coopération Intercommunale adresse aux Maires de chaque commune membre, un rapport d'activités. Ce rapport fait l'objet d'une communication par un élu aux conseillers municipaux. M. Stéphane SCHAAL, Président de la Communauté de communes du Canton d'Erstein, présent ce soir, expose le rapport d'activités relatif à l'année 2023, rapport qui a été communiqué à tous les conseillers. S'agissant de la mobilité, Stéphane SCHAAL remet à Julien KOEGLER, le prix concernant le défi «j'y vais». Le groupe scolaire est 11^{ème} sur les 11 écoles situées sur le territoire

de la CCCE qui ont participé au défi et 84^{ème} sur 140 écoles participantes sur le territoire du Grand Est. Concernant la mobilité, il est fait remarquer à Stéphane SCHAAL, que la desserte de Gerstheim vers la gare d'Erstein est compliquée et qu'il vaut mieux aller jusqu'à Strasbourg. Le Président répond que sur les 3 axes de déplacement (le train, la RD1083 et la RD468) aucun ne passe à Gerstheim. La question de la mobilité sera reprise par les nouveaux élus au 1er janvier 2027 et il y aura une ligne de desserte de Gerstheim vers la gare d'Erstein. Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de M. Stéphane SCHAAL, après en avoir discuté, aucune autre observation n'étant présentée : prend acte du rapport annuel d'activité de l'année 2023 de la Communauté de communes du Canton d'Erstein.

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A LA GR DE LA MJC POUR SA PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

M.le Maire informe l'assemblée que M^{me} Magali BARBIER, présidente de la MJC a formulé par courrier en date du 8 mai 2025, une demande de subvention pour le déplacement de deux équipes au championnat de France à Calais (Pas de Calais) le 17 mai dernier. Le devis du transport et du logement s'élève à 6 497,50 € soit 3 900 € pour le transport et 2 597,50 € pour l'hébergement. M. le Maire propose d'allouer à la MJC pour la section de la GR une subvention d'un montant de 2 000 €. Les 13 ans et plus se sont classées 9^{ème} sur 40 et les 17 ans et plus sont 6^{ème} sur 39. C'est un résultat honorable qui permet de citer Gerstheim.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité : décide d'attribuer à la MJC, pour la section de la GR, à titre exceptionnel, une subvention de 2 000 € au titre des frais engagés par la MJC au titre du déplacement à Calais,

MONTANT DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

M. le Maire informe les conseillers qu'en vertu de la réglementation en vigueur, il appartient aux conseillers municipaux de fixer le régime des

redevances dues aux communes pour l'occupation de leur domaine public par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et aux canalisations particulières d'énergie électrique. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité fixe le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum prévu par le Code Général des Collectivités Territoriales et de l'indexation définie annuellement par le Ministère de l'Écologie, du développement durable, des transports et du logement par publication des indices et index BTP sous forme d'avis au Journal Officiel de la République Française, soit un taux de 57,72 % applicable à la formule de calcul.

MONTANT DE LA REDEVANCE POUR L'OCCUPATION PROVISoire DU DOMAINE PUBLIC PAR LES CHANTIERS DE TRAVAUX SUR DES OUVRAGES DU RESEAU PUBLIC DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

M. le Maire informe les conseillers qu'en vertu de la réglementation en vigueur, il appartient aux conseillers municipaux de fixer le régime des redevances dues aux communes pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et aux canalisations particulières d'énergie électrique. M. le Maire propose d'instaurer la redevance pour occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux sur des ouvrages du réseau public de transport d'électricité et ouvrages des réseaux publics de transport et par les chantiers sur des ouvrages du réseau public de distribution d'électricité. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : **INSTAURE** la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité ; **FIXE** le mode de calcul, conformément à la partie réglementaire du Code Général des Collectivités Territoriales, en précisant que celui-ci s'applique au plafond réglementaire ; **PRECISE** que l'établissement du titre se fera au fur et à mesure qu'auront été constatés les chantiers éligibles à ladite redevance.

CAMPAGNE DE RECENSEMENT 2026 : DESIGNATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL

M. le Maire informe l'assemblée que la commune est concernée par la prochaine campagne de recensement de la population, qui se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026. Il est proposé de nommer à cette fonction M^{me} Fanny HUART, agent

communal. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : Désigne M^{me} Fanny HUART, agent communal, comme coordonnateur d'enquête qui pourra, si nécessaire, bénéficier d'Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires pour l'exécution de cette mission.

PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2024 SUR LA QUALITE ET LE SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE POUR LE PERIMETRE DU RHIN

Conformément aux dispositions de l'article 3 alinéa 1 du décret n° 95-685 du 6 mai 1995, le SDEA (Service des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin) transmet chaque année un rapport sur le prix et la qualité du service eau ainsi qu'un rapport sur le prix et la qualité du service assainissement. L'objectif de ces rapports est d'apporter aux usagers et aux élus une vision claire du service rendu et une meilleure connaissance des principaux éléments constitutifs du coût de ces prestations. Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de Philippe SCHAEFFER, 1^{er} Adjoint, après en avoir délibéré : prend acte des rapports établis par le SDEA sur le prix et la qualité du service eau ainsi que sur le prix et la qualité du service assainissement au titre de l'année 2024.

PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2024 SUR LE GRAND CYCLE DE L'EAU POUR LE PERIMETRE DU RIED ET DE LA ZEMBS

Conformément aux dispositions de l'article 3 alinéa 1 du décret n° 95-685 du 6 mai 1995, le SDEA (Service des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin) a transmis le rapport annuel 2024 sur le Grand Cycle de l'Eau.

L'objectif de ce rapport est d'apporter aux usagers et aux élus une vision claire du service rendu et une meilleure connaissance des principaux éléments constitutifs du coût.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de Sébastien SCHUEBER, Adjoint au Maire, après en avoir délibéré : prend acte du rapport établi par le SDEA sur le Grand Cycle de l'Eau au titre de l'année 2024.

PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU VOYAGE SENIORS

M. le Maire rappelle que depuis 2011, la commune participe aux frais de transport de l'opération «Séniors en Vacances» qu'elle organise en partenariat avec l'association nationale des chèques vacances (ANCV). Cette année le voyage aura lieu à Mûr-de-Bretagne du 4 au 11 octobre 2025. Comme par le passé, il est proposé que le montant pris en charge par la commune représente la moitié des frais de transport des participants non soumis à

l'impôt sur le revenu. Le prix du transport est de 138 € par personne ce qui représente une participation de 69 € par personne non imposable. A ce jour, il y a 52 personnes inscrites dont 22 personnes non-imposables éligibles susceptibles de bénéficier d'une aide de 69 € soit la somme de 1 518 €. En cas d'accord, ce montant sera versé directement au transporteur sur présentation d'une facture et viendra ainsi en déduction du coût total du transport. M. le Maire remercie Audrey FRINDEL, Adjointe et Sabrina BRONNER, Adjointe, qui participent au voyage comme accompagnantes. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : décide de prendre en charge une partie des frais de transport du voyage des seniors 2025 selon les conditions suivantes : Bénéficiaires éligibles : participants qui ne payent pas l'impôt sur le revenu, montant de la participation de la commune : 50 % du coût de transport des bénéficiaires éligibles soit la somme de 69 € par personnes non imposables, Monsieur le Maire fait état des déclarations d'intention d'aliéner entrées en mairie. Il n'a pas été fait usage du droit de préemption. Dates prévisionnelles des prochaines réunions du conseil : 15 septembre et 03 novembre.

RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Conseil Municipal des Jeunes

Audrey FRINDEL, Adjointe au Maire annonce qu'il y avait 7 candidats et que 6 jeunes ont été élus. Ils seront installés au mois de septembre.

Commission voirie – déplacements urbains

Philippe SCHAEFFER fait le point sur les travaux de la rue des Parachutistes et de l'Eglise. L'entreprise Speyser a débuté le chantier, pour le compte du SDEA, avec 3 équipes. Le 7 juillet, le chemisage débutera. Les entreprises intervenant pour le compte de la commune ont déposé leurs offres et les titulaires ont été désignés. Il s'agit de la Société EIFFAGE pour la voirie et les réseaux secs. Le lot n°2 des réseaux secs débutera les travaux le 1^{er} septembre prochain jusqu'à la dernière semaine du mois de novembre.

Commission vie associative et sportive

Sébastien SCHUEBER, Adjoint au Maire, précise que les membres de la commission préparent la journée de prévention du 17 octobre. Il attend la confirmation de présence des conseillers municipaux et indique qu'il y aura des ateliers spécifiques.

Commission de finances

Philippe SCHAEFFER, Adjoint au Maire, indique que, lors de la commission de finances, M^{me} Sandrine ROUÉ, conseillère aux décideurs locaux,

a fait une synthèse de la qualité des comptes de la commune de Gerstheim. Elle a relevé que 11 points étaient totalement maîtrisés et que 8 pouvaient être améliorés principalement en matière d'amortissement. La note cumulée est de 8,3 sur 10.

POINTS DIVERS

M.le Maire informe les conseillers que la réflexion concernant l'aménagement de la cour d'école se poursuit et qu'elle avance. Le projet a été présenté lors du dernier conseil d'école.

Afin d'apporter de l'ombre dans la cour, M. le Maire propose d'installer deux toiles tendues de 14 m de long. Ces toiles permettent d'apporter 200 m² d'ombre. A ce jour, nous sommes encore en attente du chiffrage.

Le terrain de foot - basket sera installé dans la cour d'école. La coopérative scolaire ainsi que le fitness prendraient en charge les gradins et les tables de tennis de table. A l'emplacement du futur péricolaire, il est prévu d'enlever les 2 grands arbres pour les planter dans la cour devant la salle d'évolution, au mois de novembre. D'autres plantations seront plantées sachant qu'il faut concilier l'aménagement paysager avec le passage des secours.

M. le Maire précise que la classe prévue en fermeture est maintenue au Groupe Scolaire car les 14 départs sont compensés par 17 dérogations entrantes, en petite section de maternelle. Ainsi, il y aura 40 enfants en petite section en septembre, ce qui a permis de contrer la fermeture de classe annoncée au mois de février dernier par l'Inspection. S'agissant de la boulangerie, Monsieur le Maire indique qu'un des deux projets s'est retiré en raison d'un manque de financement. L'autre boulanger, qui va construire au pôle santé, qui avait pour idée d'avoir un dépôt de pain a trouvé une solution provisoire. Il va installer son dépôt de pain dans le local vacant rue du Général de Gaulle au mois de septembre. La rédaction d'un bail commercial est en cours pour un dépôt provisoire, le temps de la construction.

M. le Maire indique que le dossier d'urbanisme concernant le camping CAP FUN est toujours en instruction. Des bruits de machine constatés au camping le 1^{er} et le 8 mai étaient dû à un compacteur qui a été déplacé. Un rappel au gestionnaire du site a été fait.

Tous les points ayant été examinés, la séance est levée à 22h après que M. le Maire ait invité les conseillers municipaux à partager le verre de l'amitié suite au baptême de sa fille.

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 15 septembre 2025

Conseillers en fonction : 23 Présents : 20 Procuration : 1 Absents non excusés : 2

La séance est ouverte à 20h sous la présidence de M. le Maire et en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de Pascal GRIMM qui a donné pouvoir à Julien KOEGLER, de Marta CHATAIGNEAU et de Hubert SPRAUL, conseillers absents.

M. le Maire ouvre la séance du conseil en saluant les conseillers présents en présence des nouveaux et des anciens élus du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes).

INSTALLATION DU CMJ

M. le Maire procède à l'installation des six conseillers municipaux élus le 27 juin 2025 parmi les 7 candidats. Il déclare installé dans leur fonction Maïwenn COLIS, Marion PETOT, Enola FOETTER, Léa STUCKRATH, Louise BIHL et Elsa NEEFS. Les conseillers ont été élus par les CM1-CM2 pour un mandat de 2 ans.

M. le Maire dresse le bilan de l'activité des conseillers. Ceux qui avaient précédemment travaillé sur le parcours de santé ont indiqué que l'ensemble des agrès du parcours devaient être réparés. L'opération est prévue prochainement. Les conseillers municipaux jeunes ont également indiqué qu'il manquait une bascule dans le sentier pieds nus et celle-ci sera installée.

Ils ont également participé au projet de l'école concernant l'aménagement de la cour avec le concours des enseignants et des membres du conseil d'école. Diverses propositions ont été formulées et plusieurs éléments ont été retenus. Dans le cadre de la désimperméabilisation et de l'aménagement de la cour d'école, divers équipements seront installés : Un terrain multisport sur un espace dédié pour du foot et du basket ; un panier de basket surprise comportant 3 sorties installé sur l'enrobé près des drapeaux ; une zone avec des agrès de jeux en bois de type robinier implantée le long de la piste cyclable ; un voile d'ombrage composé de 2 toiles maritimes tendues permettant de disposer de 200 m² d'ombre. Ces équipements seront installés à la Toussaint. Deux arbres situés côté maternelle seront déplacés devant la salle d'évolution. Cette opération sera effectuée lorsque la période sera propice et que la sève aura reculée. De plus 3 à 4 emplacements d'arbres seront rajoutés. S'agissant de l'étang, les conseillers municipaux jeunes ont également mené une réflexion quant aux bancs. Suite à leurs observations, il a été décidé de les remplacer en raison de leur état. Un aménagement de tables et de banc sera installé.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 AVRIL 2025

Le procès-verbal de la séance du 7 avril 2025 est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 30 JUIN 2025

Le procès-verbal de la séance du 30 juin 2025 est adopté à l'unanimité.

COMMUNAUTE DE COMMINES DU CANTON D'ERSTEIN : TRANSFERT DE LA COMPETENCE «EAU» AU 1^{ER} JANVIER 2026 ET MODIFICATION DES STATUTS

M. le Maire informe les conseillers municipaux que le Conseil Communautaire de la Communauté de communes du Canton d'Erstein (CCCE) a décidé, lors de sa séance du 25 juin 2025, du transfert de la compétence «eau» ainsi que de la modification statutaire qui en découle. Il précise que la compétence gestion des eaux pluviales a déjà été transférée à la Communauté de communes en 2023. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le transfert de la compétence «Eau» à la Communauté de communes du Canton d'Erstein à compter du 1^{er} janvier 2026 et la nouvelle rédaction des statuts de la Communauté de communes qui en découle.

MAIN LEVEE A UNE RESTRICTION AU DROIT DE DISPOSER POUR UN BIEN SITUE RUE DE CHAMPAGNE

M. le Maire informe les conseillers avoir été informé par Maître Alexandre HOFFBECK officiant en l'étude de Maître FEUER, notaire à Obernai, de la vente d'une maison à usage d'habitation située section B n° 1106, 26 rue de Champagne. Or le terrain est encore grevé au livre foncier, de droits à résolution de la vente et de l'interdiction de revente avant construction, inscrits en date du 12 août 1997 au profit de la commune de Gerstheim.

Le notaire sollicite la mainlevée des inscriptions. Les travaux de constructions ont effectivement été réalisés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : lui donne tout pouvoir à cet effet.

FIXATION DES MODALITES DE VENTE DES PLAQUES DE RUES

Suite au remplacement des plaques de certaines rues de la partie historique du village et de la volonté de certains habitants d'en acquérir l'une ou l'autre, elles ont été proposées à la vente.

Nous avons réceptionné 23 demandes, mais toutes ne peuvent pas être satisfaites. En effet, pour ce qui concerne 5 plaques de rues (rue du Mont Sainte Odile, rue du Rhin, rue de la Division Leclerc, rue des Cigognes et rue de la 1^{ère} Armée), il y a plus de demande que de plaques disponibles. Aussi, Thierry WENDLING, Adjoint au Maire, propose-t-il de les mettre aux enchères. Il appartient aux conseillers de fixer le prix de vente, les modalités relatives aux enchères ainsi que le bénéficiaire du produit de la vente. Thierry WENDLING propose de fixer le prix de vente de la plaque à 10 € et s'agissant des plaques pour lesquelles il y a plus de prétendants que de plaques, de réaliser la mise aux enchères par tranche de 10 € étant précisé que pour les plaques concernées, le prix de vente soumis à enchère débutera à 20 € et que la vente aux enchères sera publique. Il propose comme bénéficiaire du produit de la vente, l'association Canimédiation Aquitaine qui intervient, de manière régulière, avec des animaux, au sein de l'EHPAD le Manoir. Il s'agit d'une association qui se charge d'assurer des animations à la maison de retraite de Gerstheim avec des poneys. Les intervenants sont domiciliés dans la commune. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou Monsieur Thierry WENDLING, pour l'organisation de la vente aux enchères qui se déroulera le mercredi 24 septembre à 20h. A cette occasion, les plaques qui ne font pas l'objet d'enchère seront également remises aux habitants qui ont manifesté leur intérêt moyennant la somme de 10 €.

SMICTOM : RAPPORT D'ACTIVITES 2024

Le rapport d'activités relatif à l'année 2024 élaboré par le SMICTOM, syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères d'Alsace Centrale, a été communiqué à tous les conseillers. Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de Philippe SCHAEFFER, délégué au SMICTOM, après avoir pris connaissance du rapport d'activité de l'année 2024 élaboré par le SMICTOM d'Alsace Centrale, auquel la commune de Gerstheim est affiliée, après en avoir discuté, aucune observation n'étant présentée : prend acte du rapport annuel d'activité de l'année 2024 du SMICTOM d'Alsace Centrale.

CREATION D'UN POSTE D'ATSEM PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE A TEMPS NON COMPLET ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

M. le Maire informe les conseillers que conformément à l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant. Pour permettre le remplacement de

l'ATSEM qui a sollicité sa mutation, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder à la création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles principal de 1^{ère} classe, à 32/35^{ème}. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles principal de 1^{ère} classe titulaire, à 32/35^{ème}.

M. le Maire fait état des déclarations d'intention d'aliéner entrées en mairie. Il n'a pas été fait usage du droit de préemption. Date prévisionnelle des prochaines réunions du conseil : 3 novembre 2025 ; 8 décembre 2025.

Conseil Municipal des Jeunes

Audrey FRINDEL, Adjointe au Maire annonce qu'une réunion du conseil municipal des jeunes aura lieu samedi 27 septembre à 10h.

Commission voirie – déplacements urbains

Philippe SCHAEFFER fait le point sur les travaux de la rue des Parachutistes et de l'Eglise. Il informe les conseillers que la commune est intéressée par un espace situé sur un terrain en face de l'Eglise, d'une superficie estimée à 3 ares pour y aménager un parking de 10 places dont une pour les personnes à mobilité réduite. Il ne reste plus qu'à définir les modalités pratiques à savoir soit un achat soit un échange de terrains.

Steve JECKO demande si tout sera mis en œuvre pour la course de dimanche et Philippe SCHAEFFER confirme la bonne prise en compte de sa sollicitation.

Commission affaires sociales et seniors

Sabrina BRONNER, Adjointe au Maire annonce que les membres de la commission se réuniront jeudi 25 septembre à 20h pour évoquer la préparation de la fête des seniors et des colis de Noël.

Le samedi 4 octobre, les seniors partiront pour leur séjour à Mûr-de-Bretagne.

Commission vie associative et sportive

Sébastien SCHUEBER, Adjoint au Maire, informe les conseillers que la journée de prévention se déroulera le 17 octobre de 8h à 12h et de 13h à 16h30. Il lance un appel aux conseillers pour tenir les ateliers. Les plongeurs et le GRIMP seront présents.

Comité des fêtes

Stéphane SCHNEIDER, président du comité des fêtes fait le point sur les animations lors de la Kilbe. Le samedi débutera par la traditionnelle vente de brioches et de pain d'épices. Le soir, rendez-vous à la Kilbfest avec une entrée à 10 € à partir de 21h.

Dimanche matin, départ de la course avec 280 coureurs. A partir de 14h, défilé de 19 groupes et 5 chars depuis le Groupe scolaire vers le Cercle Saint Denis. L'ancien restaurant WANTZ sera ouvert et la restauration sera organisée par les Pompiers. La musique Concorde organise son concert de 15h

à 16h, place Kornmann. Sous le chapiteau, se déroulera une représentation de danse de 15 h 30 à 16 h 15 et la restauration sera assurée par l'ASG et l'APEG.

Le marché aux puces s'installera rue des Vergers et rue du Général Koenig au lieu de la rue des Parachutistes en raison des travaux.

POINTS DIVERS

M. le Maire informe les conseillers qu'il a fait le tour des écoles (primaire et collège) dans le cadre de la rentrée scolaire. A ce jour, il y a 5 enseignants remplaçants au Groupe scolaire.

Philippe SCHAEFFER informe les conseillers que des bornes à verres ont été enterrées sur le parking du Bois Fleuri mais que le système a mal vieilli car il y stagne les restes de liquide. Deux bornes sont perdues et la 3^{ème} ne peut pas être sauvées. Aussi, deux bornes aériennes ont déjà été mises en place. Mais pour remettre le site en état, il faudrait tout arracher. Les nouvelles bornes n'étant plus compatibles avec les dimensions des cuves béton existantes

Compte tenu des nuisances subies par les riverains, il propose d'installer les bornes face au gymnase, sous la forme d'une installation aérienne, étant précisé que le SMICTOM fournit les bornes aériennes qui disposeront d'un nouveau système d'accroche (un crochet) pour leur collecte. Sur le site, il y aurait 2 places de stationnement pour l'arrêt des véhicules avec une vidéoprotection et 4 bornes avec possibilité d'extension à 5 bornes.

Nadine LEHMANN présente les décorations, qui, cette année auront la forme d'une ampoule pour la fête des seniors et d'une boîte avec luminions pour les résidents de la maison de retraite.

M. le Maire informe les conseillers de l'accord obtenu par le FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) pour le dossier de vidéoprotection déposé en 2024. La commune percevra 20 000 € soit 39 % de la dépense éligible. A présent, il reste à solliciter la mise à jour du devis et à demander un délai supplémentaire pour la réalisation des travaux. Un bon de commande a été signé pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire électrique équipé d'un plateau qui sera utilisé pour l'arrosage, avec une cuve de 1 000 litres, 4 roues motrices et qui pourra rentrer dans le parcours de santé. Ce véhicule, qui peut également être équipé d'une lame à neige en cas de nécessité, remplacera le petit tracteur et sa remorque d'arrosage.

M. le Maire indique que la chaudière de la maison de retraite date de 1995 et qu'elle présente des signes de faiblesses, ce qui va conduire à réaliser une mise en concurrence pour son remplacement.

Cette chaudière était gérée par la Communauté de communes du Rhin puisqu'elle est mutualisée avec la crèche. Or, il s'avère que 80 % de la consommation est réalisée par la maison de retraite et 20 % par la crèche. Aussi a-t-il été décidé que, pour l'avenir, la gestion de la chaufferie incombera à la mairie et que la répartition se fera au réel : 80 % pour la maison de retraite et 20 % pour la crèche (CCCE). Afin de formaliser les obligations des parties, il faudra rédiger une convention de gestion entre la commune et la CCCE. Chaque sous-station sera à la charge de son utilisateur. La production d'eau chaude de la maison de retraite va être améliorée et cette dépense est entièrement à la charge de la commune, propriétaire du bâtiment. Lors de la mise en concurrence, une tranche conditionnelle sera prévue afin de déplacer la sous-station du vide sanitaire de la maison de retraite vers la chaufferie. Il a également été constaté que le sol sur lequel la crèche est implantée appartient encore à la commune. Il est prévu de rétrocéder l'emprise de la crèche à la CCCE, à l'euro symbolique après découpage par le géomètre.

M. le Maire indique que la chaudière de l'Âge d'Or présente des signes de faiblesse. Il faudra envisager soit le remplacement du corps de chauffe pour un montant de 5 000 € soit le remplacement complet de la chaudière.

M. le Maire précise que l'accident en entrée d'agglomération, rue du Général de Gaulle, a laissé des séquelles. L'une des victimes connaît un problème de mobilité et l'autre, des soucis de cervicales. La vitesse a été estimée entre 80 et 100 km/h sur les gravillons. Des contrôles de vitesse ont été renforcés sur cet axe et plus de 20 PV ont été dressés par la police municipale.

M. le Maire indique que la comptable a mis fin à son détachement et qu'elle retourne dans son ancienne collectivité. Une offre d'emploi a été publiée et la nouvelle candidate arrivera le 22 septembre.

M. le Maire donne communication des prochaines manifestations : le 4 octobre, la soirée stand up du Cercle Saint Denis ainsi qu'un concert d'orgue à l'église Saint Denis ; le 18 octobre, la soirée humoristique au profit de l'association France Parkinson 67 le 31 octobre, la soirée Halloween organisée par la MJC, avec l'aide d'autres associations, dans le parcours de santé. Cette animation est destinée aux adultes. La rue des Cigognes sera réservée à la restauration. le 15 et 16 novembre, l'exposition avicole.

Tous les points ayant été examinés, la séance est levée à 21 h 45.

Paroisse Protestante

Fête de l'Avent : Samedi 22 novembre au marché de Noël de Gerstheim

Chant de Noël autour d'un Café-Kuchen : Samedi 29 novembre à 14h30 à la salle, 21 rue Reuchlin, ancien presbytère. Ambiance veillée et chants de Noël avec idées de cadeaux : bredele, couronnes de l'Avent et stand de livres

Noël pour les enfants : Bricolage, conte et chants de Noël
Samedi 29 novembre de 16h à 18h à l'église protestante de Gerstheim

Célébration œcuménique de l'Avent à Obenheim avec les hôtes venus de l'île d'Ouessant
Dimanche 7 décembre à 10h - Participation des chorales

Concert de Noël de la Musique Harmonie d'Obenheim à l'église d'Obenheim
Samedi 13 décembre à 19h30 à l'église protestante d'Obenheim

Concert des Noëlies : Jeudi 18 décembre 2025 à 20h



C'est une journée d'actions dans le cadre du nouvel élan solidaire des Noëlies. 3 concerts auront lieu dans l'église protestante. Un premier concert vers 10h ou 11h sera destiné aux collégiens, un second concert sera destiné aux écoliers accompagnés des résidents de la maison de retraite communale et se déroulera dans l'après-midi. Le soir, une veillée grand public se tiendra à 20h."

Le groupe : Échos d'outre-Rhin : «un Noël baroque» avec Lumos : Salomé Haller (soprano), Augustin Lusson (violin), Marc Wolff (archiluth)

Un Noël conté en alsacien : vendredi 26 décembre à 10h à l'église protestante de Gerstheim, avec Roland Engel et sa troupe de musiciens : "Solidarität"



Célébrations œcuméniques mensuelles au Manoir (EHPAD) :
Mercredi matin à 10h30 le 20 novembre, le 21 janvier, le 18 février et le 18 mars 2025.

Célébration de Noël pour les résidents du Manoir :
Mardi 16 décembre à 15h à l'église protestante de Gerstheim.

Veillées bibliques : au presbytère d'Obenheim de 16h30 à 18h un jeudi par mois - Témoins de la foi.
Nos prochaines rencontres : jeudi 20 novembre, 18 décembre, 22 janvier, 12 février et 19 mars de 16h30 à 18h.

Célébration œcuménique de la Semaine de l'Unité des chrétiens dimanche 18 janvier 2026 à 10h45 à l'église protestante d'Obenheim : une liturgie proposée par les chrétiens d'Arménie. Participation des chorales des deux paroisses.

Caté par secteur pour préparer la veillée de Noël
Les vendredi 5, 12, et 19 décembre à 17h30.
Catéchisme commun, sortie du 7 février et week-end de caté le 14 et 15 mars à Neuvillers-lès-Saverne (voir pages jeunes).

Retenez la journée de rencontre musique et chants

Samedi 21 mars à Gerstheim au niveau de l'inspection de Dorlisheim.

Des infos plus précises seront données ultérieurement.

SUPER LOTO

DE LA PAROISSE
PROTESTANTE DE GERSTHEIM

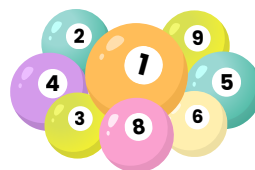
POUR LA RÉNOVATION ET L'ENTRETIEN DE L'ÉGLISE
SAMEDI 24 JANVIER 2026

à 20h- Salle des Fêtes de GERSTHEIM
ouverture de la salle à 18h30

PLUS DE 3000€ DE LOTS

RESTAURATION

BUVETTE



1^{er} lot un bon d'achat de 800 €

De nombreux bons d'achats de différentes valeurs dont un de 800€ /
2 billets d'entrée pour Europa-Park / 2 billets avec repas au Royal
Palace de Kirrwiller / 1 trottinette électrique / 1 montre connectée /
Petits électroménagers / Paniers garnis

4€ LE CARTON / 20€ LES 6 CARTONS

ANIMÉ PAR CHRISTOPHE
RÉSERVATION AU 06 84 81 60 66

Le conseil de fabrique de Gerstheim est heureux d'annoncer

Le concert du Dimanche 28 décembre 2025 à 17h à l'église Saint-Denis de Gerstheim

Par le groupe des «Brass'eurs», un ensemble de cuivres composé de huit jeunes amis musiciens (trois trompettes, trois trombones, un tuba et une batterie) tout droit venus des quatre coins de l'Alsace.



Célébrations passées

Dimanche 23 novembre à 10h45 messe en l'Honneur de la Sainte Cécile et temps de prières pour les défunts de l'année de Gerstheim.

L'Avent, la préparation de Noël avec les enfants et l'Épiphanie

Noël :

Le 7 décembre prochain 9h45, tous les jeunes (à partir de 6 ans) des paroisses de Gerstheim, Obenheim-Daubensand sont conviés au presbytère catholique de Gerstheim avant la messe pour fabriquer des lanternes qui accueilleront le dimanche 14 décembre la lumière de Bethléem à la messe des familles à Obenheim à 9h45.

Par ailleurs, ils sont invités à participer à la crèche vivante de la veillée de Noël du mercredi 24 décembre à 18h à Gerstheim.



Merci d'inscrire votre enfant auprès de
petot.fanny@gmail.com

- avant le dimanche 30 novembre pour le bricolage ;
- avant le dimanche 14 décembre pour la crèche vivante.

Répétition prévue le lundi 22 décembre à 17h30 à l'église de Gerstheim.

Des précisions vous parviendront alors par mail.

L'Épiphanie :

Le dimanche 4 janvier prochain à 10h45, tous les jeunes (à partir de 6 ans) des paroisses de Gerstheim, Obenheim-Daubensand sont conviés à mimer l'évangile de l'Épiphanie à l'église de Gerstheim.

Merci d'inscrire votre enfant auprès de
petot.fanny@gmail.com avant le 14 décembre.

Une répétition sera prévue le jour même avant la messe.

Dates à retenir

Noël :

Mercredi 24 décembre à 18h messe de Noël à Gerstheim

Jeudi 25 décembre à 10h45 messe de Noël à Obenheim

Janvier :

Dimanche 4 janvier à 10h45 messe de l'Épiphanie à Gerstheim

Dimanche 18 janvier à 10h45 célébration œcuménique à Obenheim

Février :

Dimanche 8 février à 9h30 messe des familles à Obenheim

Mercredi 18 février à 19h messe des cendres à Gerstheim

Dimanche 22 février à 10h entrée en Carême à Erstein



Cercle Saint-Denis

Un dernier hommage à notre ami Yves Hert

Le 9 octobre, une grande partie des membres de notre club étaient à l'église de Gerstheim, le coeur gros pour rendre un dernier hommage à notre licencié, moniteur et grand ami Yves Hert.



Yves était un joueur de tennis de table depuis plus de 25 ans, il était là pour défendre nos couleurs avec fair-play. Il était toujours disponible pour initier les jeunes du club avec sa bonne humeur et sa bienveillance sans faille.

Egalement présent pour aider les autres disciplines, il a fait briller les yeux des enfants du Cercle pendant tellement d'années avec sa cloche et son habit rouge, il était le roi des crêpes aussi

habile avec la spatule qu'avec sa raquette pour le bonheur des gourmands de nos spectacles de danse.

Il a inculqué à toute sa famille les valeurs et l'amour pour notre club, ses 3 filles Justine, Emilie et Sophie sont monitrices de danse et ses 2 petits-enfants Elio et Lina participent au cours d'Eveil.

Yves s'est battu depuis plusieurs années contre la maladie, il a bataillé dur sans jamais se plaindre, mais malheureusement elle a été plus forte et l'a emporté à l'âge de 53 ans.

Yves tu vas terriblement nous manquer. Repose en paix.



Yves entouré de sa famille à la marche solidaire

Marche solidaire

Au mois de mai, nous étions 140 personnes pour marcher avec Yves et tous ses proches avec l'association "Des étoiles dans la mer" pour vaincre "Le glioblastome - cancer du cerveau". Nous vous donnons dès à présent rendez-vous pour continuer à se battre pour la 2^{ème} marche à Gerstheim le dimanche 24 mai 2026.



Le Cercle Saint-Denis s'engage pour le don du sang

À la suite de l'arrêt des activités de l'Association des Donneurs de Sang, notre association a décidé d'assurer désormais la préparation et l'organisation de la collation lors des collectes de sang de la commune.

Nous avons déjà pris en charge celle du 3 octobre, qui s'est déroulée dans une atmosphère chaleureuse et conviviale. Les bénévoles du Cercle ont réservé aux donneurs un accueil attentionné et leur ont offert une collation pour les remercier de leur geste solidaire.

Nous poursuivons cet engagement et vous attendons nombreux lors des prochaines collectes :

Vendredi 19/12/2025 - Hall du gymnase

Vendredi 27/02/2026 - Salle des fêtes

Nous remercions chaleureusement tous les donneurs pour leur engagement et espérons vous retrouver nombreux lors de ces prochains rendez-vous.

Nouveauté

Les monitrices d'éveil seront présentes : dessins, jeux et petites histoires permettront aux enfants de s'occuper pendant que leurs parents donneront leur sang, rendant la collecte plus sereine pour tous.





Handball Club Gerstheim

Le club de handball du HBCG se veut avant tout un club à taille humaine et à l'esprit familial. La preuve en est, nous sommes heureux de compter parmi nos licenciés de nombreuses fratries ou des duos père/jeune. Certains ont même le loisir de s'entraîner ensemble !



Au HBCG, cette saison 2025/2026 s'annonce encore une fois comme celle de la jeunesse. Sur nos 90 licenciés, 62 sont des jeunes de moins de 18 ans et 36 d'entre eux évoluent dans la catégorie des 3 à 9 ans. C'est un réservoir de jeunes pousses dont nous sommes extrêmement fiers. Nous avons à cœur d'accompagner ces jeunes Pumas

de la découverte de ce sport jusqu'à la pratique en championnat. Pour certains, l'aventure qui avait commencé il y a plus de 10 ans, se continue aujourd'hui dans l'équipe Séniors... Esprit famille quand tu nous tiens !

Envie de venir voir un match ou de suivre notre actualité ?



Pensez à consulter notre page Facebook «HBC Gerstheim»

Besoin d'infos, des questions ? Toutes les réponses via secretaire.hbcg@gmail.com



Une première coupe au HBCG !

Le Comité de Handball du Bas-Rhin a organisé ce lundi 10 novembre 2025 sa Soirée des Récompenses. Lors de celle-ci, chaque équipe ayant remporté un championnat se voit remettre une coupe et un diplôme.

L'occasion pour le HBC Gerstheim d'être récompensé pour son titre de Champion du Bas-Rhin catégorie -13 mixte Promotion saison 2024/2025. Celui-ci est le fruit du travail de Frédéric, coach et président du club, et de ses joueuses et joueurs. Bravo à tous.



En parallèle les femmes dirigeantes, impliquées dans la vie de leur club, ont été mises en avant. Delphine, secrétaire du HBCG et ses homologues d'autres clubs ont été félicitées pour leur engagement, tant administratif qu'humain.



Fitness Club

Inscription saison 2026



La nouvelle saison va bientôt débuter (du 01/02/2026 au 31/01/2027) et les dossiers d'inscriptions seront disponibles dès le 2 janvier à la Mairie, sur le site internet de la mairie (sous les onglets loisirs et tourisme/associations/fitness club) ou sur demande au fitnessclubdegerstheim@orange.fr. La période d'inscription se terminera courant mars ou dès le nombre maximum (350) de membres atteint.

En espérant vous compter parmi nous, l'ensemble du comité vous souhaite d'ores et déjà de Bonnes Fêtes de fin d'Année.



Tennis Club



Les cours de tennis ont repris au mois de septembre avec Rémi et affichent à nouveau complet cette année.

Les séniors + de 35 jouaient en division 2 en championnat par équipe cet automne. La marche était haute. Malgré des rencontres difficiles, ils n'ont rien lâché et ont bataillé dur avec une combativité sans faille. Bravo à eux pour leurs beaux matchs, notamment en doubles, et bravo à Pascal pour sa belle victoire en simple contre un adversaire mieux classé !

Après le succès de la saison dernière, nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons à nouveau une équipe féminine qui a participé au championnat Raquettes 67 le 6 novembre, championnat dédié spécifiquement aux joueuses débutantes !

Nous espérons pouvoir bientôt vous annoncer de nouveaux sponsors pour le club. Si d'autres entreprises souhaitent devenir partenaires, n'hésitez pas à nous contacter (tennisclub.gerstheim@gmail.com). Ces soutiens sont essentiels pour la vie et le développement du club.

Le TC Gerstheim vous souhaite à tous de très belles fêtes de fin d'année !



Pour suivre toutes nos actualités, retrouvez-nous sur Facebook (TC Gerstheim) ainsi que sur Instagram (@tc_gerstheim).



392 stands !



Cette année encore, notre marché aux puces a été un grand succès : nous avons même battu le record du nombre de stands : 392 !

Les années précédentes, nous comptons en moyenne 350 exposants.

Un immense merci aux bénévoles mobilisés aux aurores pour placer les participants.





Les amis de l'orgue Kern

L'association des Amis de l'orgue KERN de Gerstheim a mis en œuvre une programmation musicale inédite lors du dernier trimestre 2025.

D'abord, le 4 octobre dans le cadre du traditionnel concert de la Saint-Denis, placé sous le signe de la rencontre entre deux instruments aux univers contrastés et complémentaires :

2 musiciennes japonaises, Yuka Togashi (clarinette) et Sayaka Hayano (orgue) ont fait voyager le public à travers les siècles et les styles. Leur programme, riche et varié, a mis en lumière la capacité de la clarinette à dialoguer avec l'orgue, tantôt avec tendresse et intimité, tantôt avec éclat et puissance. Les auditeurs ont été séduits par ce parcours musical, qui a relié l'Europe et le Japon, le passé et le présent, l'intime et le grandiose... Nous avons été gâtés !



Et puis, le 9 novembre, sous la direction de Cédric Dosch, jeune et talentueux chef de chœur, l'ensemble vocal franco-allemand Philae a interprété l'œuvre majeure et emblématique du compositeur français Maurice Duruflé : «Requiem», complétée de quatre motets sur des thèmes grégoriens, ainsi que son ultime oeuvre, le magnifiquement simple Notre Père.

Ivan Terekhanov, organiste d'origine russe et Geneviève Kaemmerlen, mezzo-soprano ont soutenu par leurs interventions la vingtaine de chantres réunis dans cette parenthèse musicale offerte, empreinte de paix et de sérénité.

«Requiem» de Maurice Duruflé interprété par l'ensemble vocal Philae accompagné à l'orgue par Ivan Terekhanov



Le prochain concert programmé par l'association des Amis de l'Orgue Kern de Gerstheim se tiendra dimanche 18 janvier 2026 à 17h.

Bérénice Nuss, jeune organiste, se produira en récital dans le cadre de notre traditionnel concert annuel «Jeune Talent».

Au plaisir de vous y retrouver pour débiter la nouvelle année en musique.

Soutenir la musique et le patrimoine à Gerstheim

L'Association des Amis de l'Orgue Kern de Gerstheim œuvre depuis plusieurs années à la mise en valeur de notre bel instrument, véritable joyau du patrimoine local.

Aujourd'hui, nous portons un projet enthousiasmant : l'installation d'un nouveau jeu, appelé «voix humaine», qui viendra enrichir les couleurs sonores de l'orgue et offrir de nouvelles possibilités musicales lors des concerts et célébrations.

Au-delà d'un simple ajout technique, ce projet s'inscrit dans une démarche durable : il contribue à la vitalité culturelle du village, au rayonnement de son patrimoine et à la transmission d'un savoir-faire artisanal d'exception.

Pour que cette belle aventure prenne vie, chacun peut y contribuer, selon ses moyens :

- en adhérant à l'association,
- ou en faisant un don, ouvrant droit à une déduction fiscale.

En cette fin d'année, c'est une belle façon d'être utile à la communauté tout en soutenant la culture vivante de Gerstheim.

Renseignements et adhésions : amokernger@gmail.com

Enfin, pour illuminer vos fêtes de fin d'année offrez-vous ou à vos proches mélomanes, notre CD réalisé à l'occasion des 10 ans de l'orgue Kern de Gerstheim ! Cette publication discographique est conçue pour faire découvrir l'orgue de notre village, et apporter plaisir et divertissement musical à tous au travers d'œuvres allemandes, roumaines et hongroises, du baroque à nos jours...



Pour le commander, il vous suffit de nous transmettre un mail à l'adresse suivante : amokernger@gmail.com, ou de nous contacter au 06 64 91 65 97 et nous vous ferons parvenir un bon de commande personnalisé (les tarifs indiqués sont hors frais de port éventuels). Merci pour votre soutien et joyeuses fêtes à tous.



Maison des Jeunes et de la Culture

JUDO



Tournoi Schuler : 25 et 26 octobre au Palais des Sports de Mulhouse

Un grand nombre de nos judokas et judokates se sont lancés pour la première grande compétition de la saison et même pour certains de leur carrière au tournoi Schuler réservés aux catégories mini-poussins, poussins, benjamin(e)s et cadet(te)s. Notre club a été très bien représentés et à eu des très bon résultats. Un week-end rempli d'émotions, de médailles.

Médaille de Bronze : Ethan, Mélyne, Marion, Noémie - **Médaille d'argent** : Elena, Noah

Médaille d'Or : Anaé, Lyanna, Evan, Claire - **Félicitations à** : Jean, Line, Quentin, Luca, Mia, Elise et Whyatt

Nous avons assisté à des combats magnifiques, intenses et riches en émotions. Nos jeunes ont fait preuve de ténacités, de caractère, de courage. Ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes et nous ne pouvons que les encourager à persévérer. Un grand Bravo à toutes et tous, soyez fiers de vous.

Un grand Merci à Albert et Isabelle d'être aux côtés de nos jeunes et de les soutenir.

Un grand merci à notre équipe d'encadrant qui à chaque entraînement encourage, corrige nos jeunes : Albert, Jean-Claude, Manu, Bruno, Ali.

Un grand bravo à vous les parents qui accompagnent et supportent vos enfants.

Et si vous testiez le Tchoukball ?

Envie de découvrir une activité dynamique, inclusive et originale ? La MJC de Gerstheim vous invite à tester le Tchoukball, une nouvelle discipline sportive qui allie stratégie, esprit d'équipe et fair-play !

Le Tchoukball, c'est quoi ?

Inspiré du handball et du volleyball, le Touchkball se joue avec un ballon et un cadre de rebond. L'objectif ? Marquer des points en lançant le ballon sur le cadre sans que l'équipe adverse ne puisse le rattraper avant qu'il ne touche le sol. Pas de contact physique, pas d'interceptions agressives : ici, le respect de l'autre est au cœur du jeu !



- Accessible à tous les âges et niveaux
- Favorise la coopération et la communication
- Ludique, rapide et sans danger
- Parfait pour se défouler tout en s'amusant !

Infos : Vincent Hoenen - 06 76 51 32 58



Age d'or - Amitié

Le 26 août dernier, notre association a organisé une superbe rencontre interclubs de pétanque sous l'égide de Générations Mouvement.

62 triplettes, soit 186 joueurs, se sont affrontées en 5 parties (2 le matin et 3 l'après-midi) dans une ambiance conviviale et ensoleillée sous les encouragements des familles et amis.

Avec 255 repas servis et une journée placée sous le signe de la bonne humeur, cette rencontre fut un beau succès grâce au dévouement de nombreux bénévoles qui ont largement contribué à sa réussite.



Section Ador'Age

Sorties pour le 1^{er} trimestre 2026, sous réserve

- **janvier** : brasserie de l'école hôtelière (la date reste à définir)
- **jeudi 5 février** : Usines Municipales d'Erstein et musée Würth (nouvelle expo)
- **jeudi 5 mars** : sur les traces d'Albert Schweitzer, visite de sa maison natale à Gunsbach et musée du fromage

Inscriptions et renseignements :

Anne-Marie Klipfel 06 37 63 54 42
 annemarie.klipfel@gmail.com
 Michèle Bischoff 06 25 24 06 81
 michele1210@hotmail.fr



Apeg

L'AG de l'APEG a eu lieu le 3 octobre. Un bilan des actions et un état des comptes ont été présentés aux membres présents et nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous de nouveaux bénévoles.

Bienvenue à eux !

L'engagement de nouveaux parents d'élèves et indispensables pour assurer la pérennité de l'association car bon nombre de membres actifs arrivent en fin de mandat et leurs enfants n'étant, pour certains, plus scolarisés en école primaire, un passage de relais sera inévitable.

Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter (via notre page Facebook ou lors des différentes manifestations où nous sommes présents), nous nous ferons un plaisir d'échanger avec vous et répondre à vos questions.

Nous remercions les habitants qui nous ont réservé un accueil chaleureux lors de la vente de pains d'épices et brioches lors de la Kilbe ou qui sont venus nous voir à la buvette le dimanche.

Merci également à l'association Le Fil à retordre pour l'organisation de sa marche rose «Gerstheim, En Rose pour Elles» le 19 octobre dernier à laquelle nous aidons toujours avec plaisir dans un esprit de solidarité.

Vous avez également pu participer à la traditionnelle marche des lanternes à l'occasion de la Saint-Martin organisée par nos bénévoles en collaboration avec l'école, vous avez dégusté nos huitres et vins proposés lors du village de Noël.



Commande huitres et vins

Il est encore possible de passer commande d'huitres et de vins pour vos fêtes en scannant ce QR Code dernier délai le 9 décembre.

Pour une
livraison
le 22 décembre



QR code Vins



QRcode Huitres

Nous vous donnons rendez-vous le 28 mars pour un évènement surprise ! Notez bien la date dans vos agendas et suivez-nous sur notre page Facebook pour en savoir plus : APEG Gerstheim.

D'ici-là nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !



Fa Mi en Chœur

Le 19 octobre 2025 à Obenheim a marqué la reprise des célébrations et l'ouverture de notre calendrier. Nous animerons une messe par mois jusqu'au mois de juin. Depuis les dimanches ordinaires jusqu'aux 1^{ères} communions et professions de foi, nous allons donner de la voix durant toute l'année scolaire.

Les prochaines messes des familles en prévision :

- Dimanche 9 novembre 10h45 à Obenheim
- Dimanche 14 décembre 9h30 à Obenheim
- Dimanche 8 février 9h30 à Obenheim

Samedi 31 janvier 2026 :

Vous aimez chanter, écouter les autres chanter...
Rendez-vous à la Soirée Karaoké
à la salle des fêtes de Gerstheim,
dès 19h toujours dans une ambiance familiale.
L'entrée est libre.





Pétanque Club

2025 : une année riche en événements sportifs et manifestations



Fort de 57 licenciés, 6 équipes étaient engagées dans divers championnats : 3 équipes Vétérans (à partir de 60 ans), 3 équipes Seniors.

La saison fût dans l'ensemble bonne : en vétérans les 3 équipes restent dans leur division actuelle. Côté Seniors, l'équipe 1 termine à la 2^{ème} place et rate de peu la montée en D1.

Quant aux 2 autres équipes, elles restent dans leur division malgré une très belle fin de saison pour l'équipe 3 (5 victoires d'affilée). Côté coupe d'Alsace, le parcours s'est arrêté à Kirchheim en 1/8^{ème} de finale mais nous n'avons pas à rougir de cette défaite. De très belles parties et la réussite pas toujours avec nous.



Avril 2025 fût un mois riche en concours notamment une nouveauté pour le club : l'organisation de 2 concours qualificatifs doublette et triplette jeu provençal 2 week-ends d'affilée. Du haut niveau et malgré des durées de certaines parties d'environ 3h, l'esprit sportif et convivial nous ont donné envie de reprendre un tel concours en 2026.

D'autres concours "vétérans" ou "seniors", les challenges Jacques Gidemann ou Roland Reibel, ou nos concours interne (ouverts à tous) du 1^{er} vendredi soir de chaque mois, ont permis de mettre en valeur le jeu de la pétanque et le club de Gerstheim.

Autres manifestations : le repas d'ouverture "les bouchées à la reine" (janvier), la marche (mai) ou encore notre week-end jumelage à Blegny à la Pentecôte.

Prochains événements à inscrire dans vos agendas d'ores et déjà :

- 25 janvier 2026 : repas d'ouverture les bouchées à la reine
- week-end de la Pentecôte 2026 : jumelage avec nos amis belges de Blegny

Et surtout n'hésitez pas à venir découvrir le plaisir de jouer à la pétanque. Chaque vendredi le club est ouvert de 19h30 à 1h.



Association Sportive de Gerstheim

L'AS Gerstheim fait peau neuve grâce à ses partenaires !

Cette saison, nos équipes arborent de nouvelles couleurs et un style tout neuf !

Un immense merci à GS Kebab, qui a offert les maillots de match ainsi que les maillots d'échauffement de nos U15.

Notre gratitude va également à Coiffure Thierry et Carrefour Express, fidèles partenaires de la vie sportive locale. Ils accompagnent désormais l'équipe féminine, tandis que Carrefour Express a, en plus, fourni les maillots d'échauffement de nos seniors.



Le club est à la recherche de nouveaux sponsors pour les U9 et les Super Vétérans.



U9 en image





Village de Noël 2025

Samedi 22 novembre



Un immense merci aux 73 exposants et aux associations qui ont fait rayonner notre Village de Noël.

Merci également aux membres du bureau du Comité des fêtes pour leur engagement et leur bel esprit d'équipe.

Grâce à vous tous, les animations ont été un vrai succès, avec une mention spéciale pour le spectacle «Le Père Noël est en retard», qui a réuni plus de 550 spectateurs, un record !



Toute l'équipe municipale vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année !

